



Laténa



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

## La Raiffeisen Trans, un parcours qui a séduit les vététistes



La 4<sup>e</sup> étape de la Raiffeisen Trans a réuni de nombreux vététistes à Saint-Blaise dans une ambiance caniculaire. Le parcours de 17,4 km, exigeant et apprécié des concurrents, s'est achevé au Pumptrack Bas-Lac. Alexandre Balmer s'est imposé chez les hommes, tandis que Tess De Almeida et Elodie Python ont partagé la victoire féminine. Plusieurs coureurs des communes du Bulcom se sont également distingués.

A découvrir en page 11

### Votre éco-constructeur

- Entreprise générale / Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues / Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction
- Peinture et plâtrerie



[www.martiarcjura.ch](http://www.martiarcjura.ch)



pharmacieplus  
du bourg  
marin-épagnier



pharmacieplus  
des 3 chevrons  
cressier

un plus pour chacun



## AVIS OFFICIELS des communes

### CORNAUX



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 03.07.2026 au 03.08.2026  
Publication FAO n°27

**Dossier SATAC n°:** 122724

Parcelle(s), coordonnées: 3771 – Cornaux: 2568857/1209295

Situation: Sauge aux Prêtres – La Ronde-Fin 20

Description de l'ouvrage: Mise en place d'un nouveau filtre

Requérant(s): Juracime SA, 2087 Cornaux

Auteur des plans: AJS ingénieurs civils, Place d'Armes 5, 2001 Neuchâtel

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: ZI Zone industrielle/Entrée en vigueur le 20.12.1999

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 24 des dispositions transitoires RELCAT (croisement de gabarits)

Particularités: ---

Pose de perches gabarits: Oui

Conformément à l'article 34, al. 1, de la loi sur les constructions, du 25 mars 1996, nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier ci-dessus.

Les plans sont déposés au bureau communal où ils peuvent être consultés. Ils peuvent également être consultés auprès du service susmentionné.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Clos St-Pierre 1, 2087 Cornaux.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille Officielle fait foi.

Cornaux, le 3 juillet 2026

CONSEIL COMMUNAL

### CORNAUX



#### HORAIRE ESTIVAL DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

**Horaire réduit** du lundi 6 juillet au vendredi 24 juillet 2026  
du lundi 3 août au vendredi 14 août 2026

#### Ouverture du guichet

Lundi 08h30 - 11h30

Mercredi 10h00 - 14h00 Non stop

Vendredi 08h30 - 11h30

**Fermeture complète** du lundi 27 juillet au vendredi 31 juillet 2026

**Horaire normal** dès le lundi 17 août 2026

Les autorités et le personnel communal souhaitent à toutes et à tous un bel été reposant et convivial.



### LATÉNA



#### ARRÊTÉ TEMPORAIRE DU CONSEIL COMMUNAL CONCERNANT LA CIRCULATION ROUTIÈRE (CHANTIER RC5)

Le Conseil communal de la Commune de Laténa,

Vu la loi fédérale sur la circulation routière (LCR) du 19 décembre 1958;

Vu l'ordonnance sur la signalisation routière (OSR) du 5 septembre 1979;

Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1<sup>er</sup> avril 2020,

#### considérant

Les travaux planifiés sur la RC5 à Saint Blaise entre le PR25+050 et le giratoire du Vieux Pressoir (PR25+700) nécessitent l'introduction de mesures temporaires de circulation sur les rues latérales du secteur afin d'assurer tant la sécurité des usagers et usagers que celle du personnel de chantier, en fonction de l'avancement des travaux et de leur phasage officiel, chaque mesure constituant un régime de circulation autonome, applicable indépendamment des autres selon les phases du chantier;

#### arrête:

Avenue de la Gare

#### Article premier

Au niveau du carrefour RC5 - avenue de la Gare, le sens de circulation est inversé sur la branche sud de l'avenue de la Gare. La circulation s'effectue alors en sens unique depuis la RC5 en direction du chemin de la Plage (masquage du signal existant OSR 2.36 « Circuler tout droit » sur la RC5 et placement d'un nouveau signal OSR 4.08 « Sens unique » sur l'avenue de la Gare au niveau du débouché sur la RC5). Afin de permettre cette circulation en sens unique, la circulation sur l'avenue de la Gare est interdite depuis le chemin de la Plage en direction de la RC5 (neutralisation du signal existant OSR 4.08 « Sens unique » au niveau du débouché sur le chemin de la Plage, placement d'un nouveau signal OSR 2.02 « Accès interdit » au niveau du débouché et d'un nouveau signal OSR 2.42 « Interdiction d'obliquer à droite » en amont).

#### Art. 2

Au niveau du carrefour RC5 - avenue de la Gare, la circulation depuis la RC5 vers la branche sud de l'avenue de la Gare est interdite (placement d'un nouveau signal OSR 2.01 « Interdiction générale de circuler dans les deux sens » au niveau du débouché sur la RC5). Dans ce cas, la circulation est mise en impasse sur la branche sud de l'avenue de la Gare pour le trafic en provenance du chemin de la Plage (neutralisation du signal existant OSR 4.08 « Sens unique » sur l'avenue de la Gare et placement d'un nouveau signal OSR 4.09 « Impasse » / OSR 4.09.1 « Impasse avec exceptions » en fonction des exceptions de circulation pour piétons et cyclistes).

#### Art. 3

Au niveau du carrefour RC5 - avenue de la Gare, la circulation sur la branche nord de l'avenue de la Gare s'effectue en sens unique en direction de la Grand'Rue (placement d'un nouveau signal OSR 4.08 « Sens unique » au niveau du débouché sur la RC5). Afin de permettre cette circulation en sens unique, la circulation est interdite sur l'avenue de la Gare depuis la Grand'Rue en direction de la RC5 (placement d'un nouveau signal OSR 2.42 « Interdiction d'obliquer à droite » sur la Grand'Rue et d'un nouveau signal OSR 2.02 « Accès interdit » au niveau du débouché sur la Grand'Rue).

#### Art. 4

Au niveau du carrefour RC5 - avenue de la Gare, la circulation depuis la RC5 vers la branche nord de l'avenue de la Gare est interdite (placement d'un nouveau signal OSR 2.01 « Interdiction générale de circuler dans les deux sens » au niveau du débouché sur la RC5, d'un nouveau signal OSR 2.42 « Interdiction d'obliquer à droite » et neutralisation du signal existant OSR 2.40 « Circuler tout droit ou obliquer à droite » sur la voie de la RC5 en direction de Neuchâtel). Dans ce cas, la circulation est mise en impasse sur la branche nord de l'avenue de la Gare pour le trafic en provenance de la Grand'Rue (placement d'un nouveau signal OSR 4.09 « Impasse » / OSR 4.09.1 « Impasse avec exceptions » en fonction des exceptions de circulation pour piétons et cyclistes).

## IMPRESSUM

Tirage: 11'000 ex.

**Adresse:** Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Pesieux  
032 756 97 93, info@bulcom.ch

**Publicité:** Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

**Mise en page:** Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

**Rédaction:** Céline Smith Latscha, redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

**Responsable d'édition:** Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

**Abonnement:** 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

**www.bulcom.ch - www.messeiller.ch**

## AVIS OFFICIELS des communes

Ruelle Crible

### Art. 5

Au niveau du carrefour RC5 - ruelle Crible, la circulation depuis la RC5 vers la branche sud de la ruelle Crible est interdite (placement d'un nouveau signal OSR 2.01 «Interdiction générale de circuler dans les deux sens» au niveau du débouché sur la RC5 et d'un nouveau signal OSR 2.42 «Interdiction d'obliquer à droite» sur la RC5). Dans ce cas, la circulation est mise en impasse sur la branche sud de la ruelle Crible pour le trafic en provenance du chemin de La Plage (placement d'un nouveau signal OSR 4.09 «Impasse» / OSR 4.09.1 «Impasse avec exceptions» en fonction des exceptions de circulation pour piéton-nes et cyclistes).

### Art. 6

Au niveau du carrefour RC5 - ruelle Crible, la circulation sur la branche nord de la ruelle Crible est mise en impasse depuis la Grand'Rue (placement d'un nouveau signal OSR 4.09 «Impasse» / OSR 4.09.1 «Impasse avec exceptions» en fonction des exceptions de circulation pour piéton-nes et cyclistes).

Ruelle du Lac

### Art. 7

Au niveau du carrefour RC5 - ruelle du Lac, la circulation est interdite depuis la RC5 vers la branche nord de la ruelle du Lac (placement d'un nouveau signal OSR 2.01 «Interdiction générale de circuler dans les deux sens» au niveau du débouché sur la RC5 et d'un nouveau signal OSR 2.42 «Interdiction d'obliquer à droite» sur voie de la RC5 en direction de Neuchâtel). Dans ce cas, la circulation sur la ruelle du Lac est mise en impasse pour le trafic en provenance de la Grand'Rue. La signalisation existante sur la ruelle du Lac est neutralisée (masquage du signal existant OSR 3.01 «Stop», du signal existant OSR 2.02 «Accès interdit» sur la ruelle du Lac). Une signalisation provisoire est mise en place sur la Grand'Rue (placement d'un nouveau signal OSR 4.09 «Impasse» / OSR 4.09.1 «Impasse avec exceptions» au niveau du débouché sur la Grand'Rue, ainsi que d'un nouveau signal OSR 3.10 «Priorité par rapport aux véhicules venant en sens inverse» et OSR 3.09 «Laissez passer les véhicules venant en sens inverse» avec priorité pour les véhicules provenant de la Grand'Rue pour permettre le croisement au niveau de passage rétréci).

### Art. 8

Au niveau du carrefour RC5 - ruelle du Lac, la circulation sur la branche nord de la ruelle du Lac s'effectue en sens unique en direction de la RC5. Afin de permettre cette circulation en sens unique, la circulation depuis la RC5 vers la ruelle du Lac est interdite (placement d'un nouveau signal OSR 2.02 «Accès interdit» au niveau du débouché sur la RC5, d'un nouveau signal OSR 2.42 «Interdiction d'obliquer à droite» sur la RC5 et masquage du signal existant OSR 2.02 «Accès interdit» sur la ruelle du Lac). La circulation s'effectue en sens unique depuis la Grand'Rue en direction de la RC5 (placement d'un nouveau signal OSR 4.08 «Sens unique» au niveau du débouché depuis la Grand'Rue).

Feux de circulation

### Art. 9

Aux carrefours régulés par des feux de circulation, ceux-ci peuvent être mis au jaune clignotant. Dans ce cas, la circulation est réglée par la signalisation verticale et horizontale mise en place sur site.

Trottoirs et cheminements piétonniers

### Art. 10

Lorsque les trottoirs et cheminements piétonniers sont rendus temporairement inaccessibles, la circulation des piéton-nes est déviée par les passages pour piétons situés à proximité et par les cheminements provisoires mis en place sur site. La déviation des piéton-nes est indiquée par la signalisation correspondante (OSR 2.61 «Chemin pour piétons» et signalisation de déviation adaptée).

Validité

### Art. 11

La durée de validité du présent arrêté s'étend jusqu'à la fin des travaux de l'étape concernée dans le secteur de Saint Blaise, prévue le 30 juin 2028.

Evolution du chantier **Art. 12**

La signalisation temporaire est mise en place, adaptée et entretenue en fonction de l'évolution du chantier et des impératifs de sécurité, la mise en œuvre des mesures étant définie par le plan de phasage du chantier, la signalisation effectivement installée faisant foi.

Contravention

### Art. 13

Les contrevenant-es à la présente décision seront puni-es conformément à la législation fédérale et cantonale.

Laténa, le 17 juin 2026

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente  
V. Dubosson

La secrétaire  
V. Renfer

Décision: Approuvé ce jour

Neuchâtel, le 23 juin 2026

L'INGENIEUR CANTONAL

Nicolas Merlotti

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la Feuille officielle, en deux exemplaires, auprès du Département du développement territorial et de l'environnement, Collégiale 12, Case postale 1, 2002 Neuchâtel 2. Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur-e.

## CORNAUX - CRESSIER - LATÉNA - LE LANDERON - LIGNIÈRES



Le canton et les communes financent un essai pilote de rabais de 66% sur les transports publics pour les jeunes

Dès le 1er juillet 2026, les jeunes de 6 ans révolus et de moins de 25 ans domicilié-e-s dans le canton de Neuchâtel pourront bénéficier, pendant deux ans, d'un rabais de 66% sur tous les abonnements ONDE VERTE, ainsi qu'une réduction équivalente à l'abonnement ONDE VERTE toutes zones sur l'abonnement général CFF.



Cette mesure vise à faciliter l'accès aux transports publics pour les jeunes, notamment lors de l'entrée dans la vie active, et à encourager une mobilité plus durable dans le canton.

Lancé à titre de projet pilote, le dispositif fera l'objet d'un suivi afin d'évaluer son impact sur les habitudes de mobilité des jeunes. Les informations détaillées, les conditions d'octroi et la FAQ sont disponibles sur [www.ne.ch/TP-rabais-jeunes](http://www.ne.ch/TP-rabais-jeunes)



## AVIS OFFICIELS des communes

### LATÉNA

#### FERMETURE BIBLIOTHÈQUE DE LATÉNA

Votre bibliothèque de Laténa sera fermée  
du vendredi 10 juillet 2026 à 12h au mardi 11 août 2026 à 10 h



**Bel été et bonnes vacances à toutes et tous!**

Mais avant cela, des paquets-surprises vous attendent à la biblio...

### LATÉNA

#### LE TROGLO DURANT LES VACANCES D'ÉTÉ

Le Troglo accueille les jeunes de 13 à 17 ans de 15h30 à 18h30 durant la première semaine des vacances scolaires d'été.

Le Troglo sera ensuite fermé du 13 juillet au 17 août 2026 inclus. La réouverture est prévue le mardi 18 août 2026, aux horaires habituels.



## Concours photos - Laténa'titude Appel à participation

Immortalisez la beauté et l'identité du territoire de Laténa. Les meilleures photos seront récompensées et exposées dans les locaux de l'administration communale.

#### Qui peut participer :

- Les habitant-es de Laténa
- Les personnes ayant un lien avec la commune
- Les amateurs, amatrices et professionnel-les de la photographie

#### Date à retenir :

- 28 août 2026 - Date limite d'envoi des photos
- 29 septembre 2026 - Vernissage & remise des prix

Conditions de participation et règlement  
sur notre site [commune-latena.ch](http://commune-latena.ch)



### LATÉNA

#### TAILLE DES ARBRES ET HAIES / AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

Les arbres et les haies plantés en bordure de la voie publique doivent être taillés par les propriétaires de façon à ne pas gêner la circulation, l'éclairage public ou limiter la visibilité.

Les talus sur domaine privé, proches de la voie publique doivent être tondu par les propriétaires (figure 1).

Il est interdit de laisser des branches avancer :

- au-dessus d'un trottoir ou d'un passage pour piétons à une hauteur inférieure à 2m40 (figure 2)

- au-dessus de la route à une hauteur inférieure à 4m50 (figure 3)

Si ces dispositions ne sont pas observées d'ici le **30 juin 2026**, la sécurité communale sera en droit de faire couper les branches ou les plantes gênantes par un paysagiste, aux frais des propriétaires (art. 38 du règlement de police).

Figure 1:

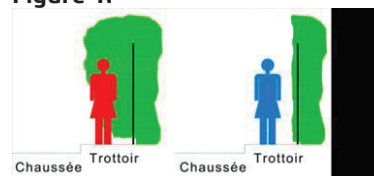


Figure 2:

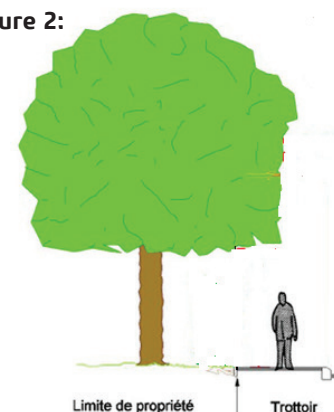
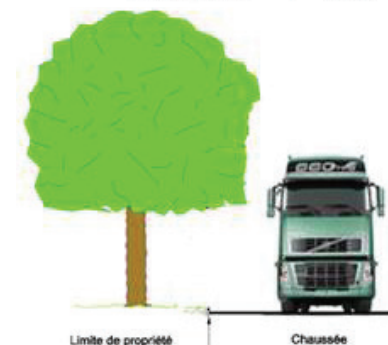


Figure 3:

4.50 m



### LATÉNA

#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 03.07.26 au 03.08.26

Publication FAO n° 27

**Dossier SATAC n° 123029**

Parcelle(s) et coordonnées : 2960 - Saint-Blaise ; 2566071/1209119

Situation : Voëns 11

Description de l'ouvrage : Rénovation complète de la toiture

Requérant(s) : Thomas Gagey, 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minimale importance

Affectation de la zone : Zone agricole / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 24c LAT ; Zone de protection des eaux S3

Particularités : Bâtiment de valeur 5 au RACN

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

## AVIS OFFICIELS des communes

### LATÉNA

#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 03.07.26 au 03.08.26

Publication FAO n° 27

**Dossier SATAC n° 123799**

Parcelle(s) et coordonnées: 4426 - Marin - Epagnier; 2567294/1206894

Situation: Les Bourguignonnes; Rue de la Fleur-de-Lys 26

Description de l'ouvrage: Aménagement d'une surface commerciale

Requérant(s): Ochsner Shoes AG Ochsner Shoes AG, 8953 Dietikon

Auteur(s) des plans: Patrick Oliva OS-Architectes Sàrl, Av. Champs-Montants 14 b, 2074 Marin-Epagnier

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Plan spécial Migros Marin-Centre (affectation de type activités économiques) / Entrée en vigueur le 14.03.2007

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

## BULCOM

### Et si vous faisiez vivre l'Entre-deux-Lacs dans les pages de votre hebdomadaire ?

Le Bulcom cherche dès que possible un(e) correspondant(e)

Curieux, à l'écoute des autres, vous aimez observer, comprendre et raconter ce qui se passe autour de vous ? Vous avez le sens du contact, un vrai plaisir à écrire et un flair pour dénicher des sujets originaux ? Alors cette mission est faite pour vous.

**Votre rôle :** suivre la vie des villages, ses projets, ses événements et celles et ceux qui le font bouger. Vous proposez des sujets, rédigez vos articles dans un style clair et vivant, et collaborez avec la rédaction du Bulcom pour donner écho à la vie locale.

Autonomie, fiabilité et curiosité sont essentielles, tout comme une excellente maîtrise du français écrit. Une expérience dans la rédaction, la communication ou le journalisme est un atout, mais la passion des mots et de la rencontre compte avant tout.

Mission flexible, ouverte aux indépendants, étudiants ou retraités actifs souhaitant mettre leur plume au service de la communauté.

**Les candidatures sont à adresser à :**

Céline Smith Latscha

redaction@bulcom.ch - 076 324 64 50

## Vita'LATÉNA

**Avec le programme Vita'Laténa, profitez chaque semaine d'activités sportives gratuites, ouvertes à toutes et tous !**

Retrouvez-nous sur les infrastructures de la commune pour partager des moments dynamiques, dans une ambiance conviviale et accessible, quel que soit votre niveau.

Mercredi	26 août	17 h 30	<b>Fitness en plein air</b> Barbara André (AB Training)	Fitness urbain de Marin
Dimanche	30 août	10 h 00	<b>Beach volley</b> Beach Volley Littoral Est	Beach volley d'Hauterive
Mercredi	2 septembre	17 h 30	<b>Fitness en plein air</b> Jessica Sousa (JessActiv)	Fitness urbain de Marin
Dimanche	6 septembre	10 h 00	<b>Pilates</b> Nina Ballif (NAEA Pilatesflows)	Plage d'Hauterive (tapis à prendre avec soi)
Mercredi	9 septembre	17 h 30	<b>Fitness en plein air</b> Didier De Oliveira (9.81 Training)	Fitness urbain de Marin



Programme complet sur notre site internet 

UNE DOSE DE VITALITÉ OFFERTE PAR VOTRE COMMUNE !

Service cantonal de la santé publique



### LATÉNA

#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 03.07.26 au 03.08.26

Publication FAO n° 27

**Dossier SATAC n° 121020**

Parcelle(s) et coordonnées: 1008 - Marin - Épagnier; 2566724/1206593

Situation: Rue Auguste-Bachelin 11

Description de l'ouvrage: Mise en conformité d'un appartement en institut de beauté avec sauna

Requérant(s): Sarah Comtesse, L'instant bleu, 2074 Marin-Épagnier

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à un alignement

Particularités: Périmètre du plan de site, bâtiment de 2<sup>ème</sup> catégorie

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.



## AVIS OFFICIELS des communes

### LIGNIÈRES



#### CANICULE: RESTONS VIGILANTS, PROTÉGEONS LES PERSONNES SENSIBLES

Avec l'arrivée de l'été et des journées ensoleillées, les températures peuvent rapidement grimper. Si ces beaux jours sont agréables pour beaucoup, ils peuvent aussi présenter des risques pour la santé. La commune tient à rappeler à ses aînés, et à toute personne vulnérable, quelques gestes essentiels pour se protéger durant les épisodes de canicule :

##### 1. Gardez un contact régulier avec une personne de confiance.

Assurez-vous d'avoir un proche, un voisin ou un membre de la famille joignable en cas de besoin.

##### 2. Privilégiez les sorties tôt le matin ou en fin de journée.

Évitez les efforts physiques et les déplacements pendant les heures les plus chaudes (entre 11h et 17h).

##### 3. Rafraîchissez votre logement.

Utilisez si possible une climatisation, fermez les volets et stores en journée, et ouvrez les fenêtres la nuit. L'usage d'un ventilateur, d'un parasol ou de linges mouillés peut aussi être utile.

##### 4. Hydratez-vous régulièrement.

Buvez au moins 1,5 litre d'eau par jour sauf indication contraire de votre médecin. N'attendez pas d'avoir soif!

##### 5. En cas de problème de santé, contactez le médecin de garde au 0848 134 134.

- La commune reste également à votre écoute. En cas de doute ou de besoin, n'hésitez pas à nous contacter.

**Prenez soin de vous et restez au frais!**

CONSEIL COMMUNAL

### CRESSIER



#### LÉGISLATURE 2024 – 2028

#### Bureau du Conseil communal du 1<sup>er</sup> juillet 2026 au 30 juin 2027

Présidente<sup>1</sup>: CINOTTI Laila  
Vice-président<sup>1</sup>: EVANGELISTA Ch.-Antoine  
Secrétaire<sup>1</sup>: VEILLARD Jérémie  
Vice-secrétaire: GARCIA Isabelle  
Membre: GRANDJEAN André

<sup>1</sup> Membre du bureau

#### Répartition des dicastères

Dicastères	Directeur-trice	Suppléant-e
Administration/Etat civil/Naturalisations/ Finances et impôts:	CINOTTI Laila	GARCIA Isabelle
Feu/Protection Civile/Ambulance/ Salubrité Police/Trafic/Région/ RNL/Transports:	GRANDJEAN André	CINOTTI Laila
Santé/ Prévoyance sociale:	VEILLARD Jérémie	GRANDJEAN André
Enseignement/Pré-scolaire/ Parascolaire:	VEILLARD Jérémie	GRANDJEAN André
Culture/Sports/Tourisme/ Loisirs/Eglises:	VEILLARD Jérémie	GRANDJEAN André
Urbanisme/Economie publique Energies/ Domaines/Environnement/ Patrimoine bâti*:	GARCIA Isabelle:	EVANGELISTA Ch.-Antoine
Travaux publics/ Services industriels**:	EVANGELISTA Ch.-Antoine:	VEILLARD Jérémie

\* Patrimoine bâti = Maison Vallier, Château, centre scolaire, bâtiment parascolaire cantine des Prélards, La Raisse et ancien stand

\*\* Services industriels = Eaux usées, Eaux claires, réseau d'eau potable, éclairage public, CAD

Cressier, le 17 juin 2026

### CRESSIER



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 26.06.26 au 27.07.26

Publication FAO n° 26

**Dossier SATAC n° 123025**

Parcelle(s) et coordonnées: 4987 - Cressier; 2569574/1211300

Situation: Rue du Château 2

Description de l'ouvrage: Réfection de la couverture tuile

Requérant(s): Menuiserie Stecy Kocher Sàrl, 2114 Fleurier

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Périmètre du plan de site, bâtiment de 2<sup>ème</sup> catégorie; Périmètre de site ISOS

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### CRESSIER



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 26.06.26 au 27.07.26

Publication FAO n° 26

**Dossier SATAC n° 123160**

Parcelle(s) et coordonnées: 4978 - Cressier; 2569557/1211281

Situation: Route de Neuchâtel 6

Description de l'ouvrage: Rénovation de la toiture, des volets et rafraîchissement peinture de la façade

Requérant(s): Gérard et Magali Nussbaumer, 2088 Cressier

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à l'axe d'une route

Particularités: Périmètre du plan de site, bâtiment de 1<sup>ère</sup> catégorie; Périmètre de site ISOS; Au bénéfice des droits acquis

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### CRESSIER



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 03.07.26 au 03.08.26

Publication FAO n° 27

**Dossier SATAC n° 123909**

Parcelle(s) et coordonnées: 4777 - Cressier; 2569106/1211024

Situation: Sur les Champs; Chemin des Narches 8

Description de l'ouvrage: Remplacement de l'installation de chauffage à mazout, par une pompe à chaleur air-eau

Requérant(s): Corinne et Michel HAYOZ -, 2088 Cressier

Auteur(s) des plans: Patrick LÄDERACH LÄDERACH Installations sanitaires et chauffage Sàrl, Rue des Prés-Bugnons 4, 2525 Le Landeron

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir: Zone d'habitation à faible densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.



## AVIS OFFICIELS des communes

### CRESSIER



#### SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 25 JUIN 2026

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2<sup>ème</sup> alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

#### Intitulé des arrêtés:

1. Arrêté relatif aux comptes 2025 (non soumis à référendum)
2. Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 70'000.00 pour la réfection du chemin de Bellevue
3. Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 95'000.00 pour la rénovation du bâtiment des travaux publics
4. Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 76'000.00 pour la réfection du chemin Neuf
5. Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 40'000.00 pour la réfection du chemin d'accès de la Vieille-Thielle
6. Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 94'000.00 pour le projet de réarborisation du village
7. Arrêté relatif à l'adoption de la convention intercommunale du centre d'animation et de prévention (Le CAP) et au développement du travail social hors-murs (TSHM)

Échéance du délai référendaire: Lundi 24 août 2026

Cressier, le 25 juin 2026

### CRESSIER



#### HORAIRES D'OUVERTURE

Durant toutes les vacances scolaires, du 6 juillet au 14 août 2026, nous vous informons que les horaires de tous les services de l'administration communale seront les suivants:

	Matin	Après-midi
Lundi	FERMÉ	FERMÉ
Mardi	FERMÉ	FERMÉ
Mercredi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Jeudi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Vendredi	8h00 à 13h30	

Durant la semaine du 13 au 17 juillet, l'administration communale sera exceptionnellement fermée en raison de travaux d'entretien.

Les horaires normaux reprendront dès le **lundi 17 août 2026**

(En cas d'urgence sur le réseau d'eau merci de contacter le 032 720.20.20  
urgence sur le réseau électrique 026 322 33 44)

CONSEIL COMMUNAL

### LE LANDERON



#### MISE AU CONCOURS

La Commune du Landeron met au concours un poste d'

#### Agent-e d'exploitation (voirie)

**Taux d'occupation:** 100%

#### Tâches principales:

- travaux de voirie;
- entretien des véhicules et machines du service de voirie;
- entretien du domaine public, des parcs, terrains de sport et autres pelouses;
- déneigement.

#### Exigences:

- aptitude aux travaux extérieurs;
- permis de conduire (cat. B);
- formation en mécanique ou dans un domaine équivalent serait un avantage;
- aptitude à travailler de manière indépendante et à assumer des responsabilités;
- être disponible, polyvalent et avoir un esprit d'initiative.

**Délai de postulation:** 17 juillet 2026

**Entrée en fonction:** 1<sup>er</sup> octobre 2026

**Renseignements:** M. Daniel Ferreira au 032 886 48 60 ou commune.lelanderon@ne.ch.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, portant la mention «postulation», par courriel à l'adresse suivante: commune.lelanderon@ne.ch, en un seul fichier PDF.

### CRESSIER



#### LÉGISLATURE 2024 – 2028

#### Bureau du Conseil communal du 1<sup>er</sup> juillet 2026 au 30 juin 2027

Présidente<sup>1</sup>: CINOTTI Laila  
Vice-président<sup>1</sup>: EVANGELISTA Ch.-Antoine  
Secrétaire<sup>1</sup>: VEILLARD Jérémie  
Vice-secrétaire: GARCIA Isabelle  
Membre: GRANDJEAN André

<sup>1</sup> Membre du bureau

#### Répartition des dicastères

Dicastères	Directeur-trice	Suppléant-e
• Administration/Etat civil/ Naturalisations/Finances et impôts: GARCIA Isabelle		CINOTTI Laila
• Feu/Protection Civile/Ambulance/ Salubrité Police/Trafic/Région/ RNL/Transports:	GRANDJEAN André	CINOTTI Laila GRANDJEAN André
• Santé/ Prévoyance sociale:	VEILLARD Jérémie	GRANDJEAN André
• Enseignement/Préscolaire/ Parascolaire:	VEILLARD Jérémie	GRANDJEAN André
• Culture/Sports/Tourisme/ Loisirs/Eglises:	VEILLARD Jérémie	GRANDJEAN André
• Urbanisme/Economie publique Energies/ Domaines/Environnement/ Patrimoine bâti*:	GARCIA Isabelle:	EVANGELISTA Ch.-Antoine
• Travaux publics/ Services industriels**:	EVANGELISTA Ch.-Antoine:	VEILLARD Jérémie

\* Patrimoine bâti = Maison Vallier, Château, centre scolaire, bâtiment parascolaire  
cantine des Prélards, La Raisse et ancien stand

\*\* Services industriels = Eaux usées, Eaux claires, réseau d'eau potable, éclairage public, CAD

Cressier, le 17 juin 2026

### CORNAUX - CRESSIER - LATÉNA - LE LANDERON - LIGNIÈRES



#### J'AIME LE SOLEIL ET JE ME PROTÈGE!

**Le soleil nous met de bonne humeur. Il nous donne de l'énergie et contribue à notre bien-être. Le beau temps nous incite aux joies des activités de plein air. Mais gare aux UV: un fort rayonnement augmente le risque de cancer de la peau. Alors, profitons des beaux moments de l'été, mais protégeons-nous intelligemment!**

Les communes neuchâteloises, le Canton de Neuchâtel, la Ligue neuchâteloise contre le cancer et Objectif NE se mobilisent pour rappeler à la population les bonnes attitudes à adopter lors d'une exposition au soleil. Avec les beaux jours, quoi de plus plaisant que de se rendre à la plage, siroter une limonade ou boire un café sur une terrasse, jardiner ou encore profiter d'une randonnée en montagne. Mais on l'oublie souvent, le rayonnement solaire est nocif. Il est d'autant plus important de protéger efficacement les enfants dont la peau est plus fragile. Nous avons un « capital soleil » limité. Il est donc essentiel de modérer le temps d'exposition aux rayons du soleil en prenant des mesures dès le degré d'intensité 3 de l'indice UV.

Le nombre des cancers de la peau a doublé en 30 ans, selon la Société Suisse de Dermatologie et de Vénérologie. Chaque année, environ 25'000 cas sont diagnostiqués, dont 3'500 cas de mélanome, le cancer de la peau le plus dangereux, susceptible de se propager facilement dans le corps. Ce cancer est de plus en plus fréquent chez les jeunes gens et la Suisse est l'un des trois pays les plus touchés dans le monde. Comment avoir la « soleil attitude » ?

1. Rester si possible à l'ombre entre 11 h et 15 h.
2. Porter des vêtements couvrants, un chapeau et des lunettes de soleil.
3. Utiliser un produit solaire avec un indice de protection 30 au minimum et ne pas lésiner sur la quantité!

Plus d'informations sur: [www.liguecancer.ch/protectionsolaire](http://www.liguecancer.ch/protectionsolaire)



## AVIS OFFICIELS des communes

### LE LANDERON



#### NOUVELLE ORGANISATION POUR LA PRÉVENTION CONTRE LES INCENDIES

Le Conseil général, lors de sa séance du 25 juin 2026, a adopté une nouvelle organisation en matière de prévention incendie. Désormais, les inspections des bâtiments, jusqu'ici réalisées par la commission de la police du feu, seront confiées à un spécialiste ou expert AEAI mandaté par la commune.

Nous rappelons que, conformément à l'article 21 de la Loi sur la prévention et la défense contre les incendies et les éléments naturels ainsi que les secours (LPDIENS), la prévention incendie et des dangers naturels relève de la compétence des communes. Afin de répondre à cette obligation légale, le Conseil communal a proposé une organisation adaptée à notre commune.

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2027, la commission de police du feu, composée de trois membres, ne sera plus chargée des contrôles périodiques ou ponctuels des bâtiments. Elle assumera désormais un rôle de supervision, veillant à la conformité des constructions aux normes de protection incendie ainsi qu'au respect des exigences fixées dans les permis de construire ou de transformer.

Par ailleurs, un membre du personnel administratif communal sera responsable de l'organisation des visites, réalisées par un spécialiste ou expert AEAI. En cas de non-conformité constatée, le spécialiste ou l'expert établira un rapport précisant les mesures à prendre par le propriétaire du bâtiment.

#### Fonctionnement des visites...

Les visites seront annoncées à l'avance par l'administration communale (nom de l'expert, date, etc.) et auront lieu en semaine, selon un mode comparable aux contrôles OIBT.

#### Entrée en vigueur...

Cette nouvelle organisation entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2027. Jusqu'au 31 décembre 2026, la commission de police du feu continuera d'exercer ses missions selon son organisation actuelle.

#### Frais des visites....

Conformément à l'article 36 du règlement du Conseil général relatif aux taxes et émoluments communaux, les frais d'inspection sont à la charge du propriétaire du bâtiment (valable depuis janvier 2026). Une facture sera adressée au propriétaire après la visite. En cas de travaux de mise en conformité, ceux-ci restent également à la charge du propriétaire.

Nous vous informons par ailleurs que la plateforme **heureka** permet aux propriétaires ou concepteurs d'être avisés quant aux principes et exigences de protection incendie. N'hésitez pas à consulter le lien suivant : <https://ne.heureka.ch/fr/page-daccueil>

**La prévention incendie repose sur une responsabilité partagée: les autorités organisent les contrôles et veillent au respect du cadre légal, les propriétaires doivent se conformer aux exigences et prendre les mesures nécessaires, et chaque occupant est tenu d'adopter un comportement préventif afin de limiter les risques d'incendie ou d'explosion. Cette nouvelle organisation vise à répondre efficacement à ces responsabilités.**

Le Landeron, le 26 juin 2026

Le Conseil communal

### LE LANDERON



#### BIBLIOTHEQUE DU C2T – FERMETURE ESTIVALE 2026

La bibliothèque du C2T sera fermée du lundi 13 juillet au vendredi 7 août 2026.

Réouverture: lundi 10 août 2026 à 13h30.

Nous vous souhaitons un bel été.

Les bibliothécaires

### LE LANDERON



#### HORAIRE SPÉCIAL DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DURANT LES VACANCES ESTIVALES

Nous vous prions de prendre bonne note de l'horaire spécial d'ouverture des bureaux de l'administration communale durant toute la période des vacances scolaires d'été, **du lundi 6 juillet au vendredi 14 août 2026.**

Jours	Matin	Après-midi
Du lundi au vendredi	9h00 – 12h00	Fermé

**L'administration communale sera atteignable par téléphone aux mêmes horaires (possibilité de prendre rendez-vous en dehors des heures d'ouverture, sur demande).**

L'administration communale

### LE LANDERON



#### LOCATION DES SALLES COMMUNALES: SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS - NOUVELLE RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR

Le Conseil communal a ordonné l'inspection des salles communales en matière de prévention incendie. Les résultats de ces visites sont connus pour les salles de gym, le foyer et l'aula du Centre des Deux Thielles et des mesures s'imposent.

L'analyse menée par un expert AEAI a conclu qu'il était nécessaire de revoir la réglementation et les conditions d'utilisation des salles de gym, de l'aula et du foyer du Centre des Deux Thielles. Des adaptations sont également nécessaires pour la salle du Caveau.

Ainsi, la capacité des salles de gym passe de 300 personnes à 200 personnes par salle pour une contenance totale de 600 personnes avec les deux cloisons ouvertes. Désormais, le foyer pourra être loué uniquement pour des apéritifs, aménagé de quelques tables hautes. Il ne pourra plus être utilisé comme lieu de cafétéria qui engendrait la présence d'une multitude de tables et chaises au sein de l'espace dédié aux voies de fuite. Les normes relatives à ces dernières sont très astreignantes et limitent par conséquent l'utilisation du foyer. L'aula et sa mezzanine peuvent toujours accueillir 300 personnes.

S'agissant du Caveau, salle emblématique de l'Hôtel de Ville du Landeron, celui-ci doit être limité à 49 personnes. Cette restriction oblige le Conseil communal à ne plus organiser certaines manifestations ou rencontres communales dans ce lieu historique, comme les séances du Conseil général par exemple.

Les règlements et conditions de location des différentes salles ont été adaptés et sont publiés sur le site internet de la commune (Découverte – Cultures, sports, loisirs).

Des travaux de rénovation sont prévus en principe pour la fin de l'année au rez-de-chaussée du château. Le but est de proposer une salle supplémentaire à la location, équipée d'une cuisine et de sanitaires.

De manière générale, le Conseil communal a interdit l'utilisation d'engins pyrotechniques (bougies de Bengale, etc.) à l'intérieur de toutes les salles, propriétés de la commune, à l'instar de l'interdiction cantonale au sein des établissements publics.

L'exécutif est parfaitement conscient que ces nouvelles réglementations sont contraignantes, notamment pour les organisateurs de grandes manifestations publiques qui devront s'adapter voire prévoir différemment leurs événements. La commune met tout en œuvre afin de soutenir la vie associative du village mais celle-ci doit se dérouler dans le respect de la sécurité des personnes et des biens.

Par ailleurs, un nouveau formulaire pour toute demande de manifestation publique sur le territoire communal est disponible sur notre site internet (Découverte – Présentation – Manifestations) ou sur demande auprès de la sécurité publique ([leleron.securitepublique@ne.ch](mailto:leleron.securitepublique@ne.ch)) qui vous aiguille volontiers dans vos démarches. Le formulaire doit parvenir à la sécurité publique dûment complété 40 jours avant la manifestation.

Le Landeron, le 22 juin 2026

Le Conseil communal

### LE LANDERON



#### ARRÊTÉS

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2<sup>ème</sup> alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Séance du Conseil général du 25 juin 2026.

#### Intitulé des arrêtés:

1. Modification de l'art. 100 « commission de police du feu » du Règlement général de commune et demande concernant une augmentation de la dotation en personnel de la commune (0.4 EPT). Arrêté 1519
2. Demande de crédit d'engagement de CHF 268'100.00 concernant la rénovation de la place de jeux située au Bas des Levées. Arrêté 15203. Demande de crédit d'engagement de CHF 335'700.00 concernant la modification des carrefours du Faubourg et du Tirage. Arrêté 1521
4. Modification de la convention du CAP. Arrêté 1522

Echéance du délai référendaire:

Mercredi 12 août 2026



## AVIS OFFICIELS des communes

### LE LANDERON



#### VÉGÉTATION EN BORDURE DE ROUTES

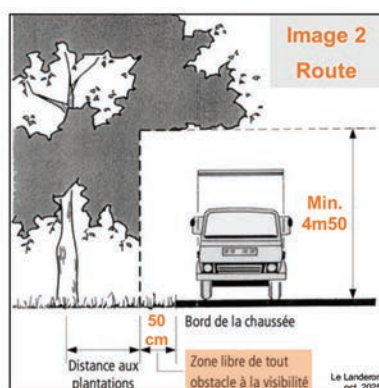
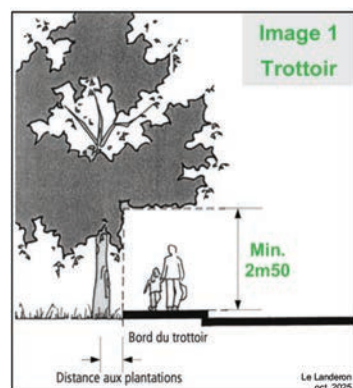
Le service des travaux publics rappelle aux propriétaires qu'ils doivent tailler les branches d'arbres et les haies en bordure de la voie publique (routes, chemins et trottoirs) de façon à ne pas gêner la circulation, l'éclairage public ou limiter la visibilité.

Les branches ne peuvent dépasser :

- Au-dessus d'un trottoir ou d'un passage pour piétons à une hauteur inférieure à 2m50 (*image 1*)
- Au-dessus de la route, y compris sur la distance latérale au bord de la chaussée (largeur libre) à une hauteur inférieure à 4m50 (*image 2*)
- La largeur libre doit être d'au moins 50cm hors localité et 30cm en localité, par rapport au bord de la chaussée (*image 2*)

**Un délai est fixé au 31 août 2026 pour exécuter ces travaux.**

Passé cette date, les tailles non effectuées le seront d'office par le service de voirie ou une entreprise mandatée, **aux frais des propriétaires.**



### LE LANDERON



#### FERMETURE DES TERRAINS DE FOOTBALL

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, nous vous informons que les deux terrains de football **sont fermés** pour l'entretien estival jusqu'à nouvel avis.

Ces terrains sont **mis à ban**, dès lors personne ne doit y pénétrer.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Commune du Landeron

### LE LANDERON



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 03.07.26 au 03.08.26

Publication FAO n° 27

Dossier SATAC n° 123896

Parcelle(s) et coordonnées : 8368 - Le Landeron ; 2571767/1211375

Situation : Pêches derrière l'Eglise ; Rue du Jolimont 44

Description de l'ouvrage : Installation d'une pompe à chaleur air/eau

Requérant(s) : Mireille Madeline et Georges Henry Rais, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation densifiée / Entrée en vigueur le 27.10.1999

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités : Périmètre de plan de quartier: Secteur sud des Pêches derrière l'Eglise / Entrée en vigueur le 19.01.2000

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LE LANDERON



#### AVIS DE TRAVAUX – CHEMIN DU COTEAU

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que les travaux de renouvellement des infrastructures souterraines et réfection des aménagements de surface du **Chemin du Coteau** se poursuivent. Le chantier est actuellement à l'étape 5 selon le plan ci-après et va durer du **24 juin au 24 juillet 2026**.

Durant cette période, la circulation sera interdite dans la zone concernée et des itinéraires de déviation seront mis en place. Les accès aux places privées situés dans le périmètre des travaux seront inaccessibles aux véhicules.

L'accès piéton aux immeubles sera garanti en tout temps et les livraisons resteront possibles, sous certaines conditions. D'autre part, le transport des élèves sera coordonné entre la commune et l'APL.

Pour les riverains qui sont privés de leur place de stationnement, un nombre limité de places de parc est mis à disposition. Leur utilisation est soumise à une autorisation temporaire, qui est à demander par email à [lelanderon.securitepublique@ne.ch](mailto:lelanderon.securitepublique@ne.ch), avec pour objet «Chantier Coteau - demande autorisation stationnement». Votre demande doit inclure vos coordonnées complètes, le numéro de plaque de chaque véhicule concerné ainsi que son lieu de stationnement actuel.

Le ramassage des déchets sera effectué comme d'ordinaire, cas échéant, ils seront extraits de la zone de chantier par l'entreprise. Quant à la distribution d'eau et d'électricité, elle sera en principe garantie et les coupures annoncées 48h à l'avance (sauf urgences).

En raison de fortes chaleurs, l'entreprise est autorisée à débiter ses activités **dès 6h30**.

Dans un souci de coopération et afin de garantir la bonne réalisation des travaux ainsi que la sécurité de toutes et tous, nous vous prions de bien vouloir respecter la signalisation et les déviations mises en place. En cas de besoin, vous pouvez vous adresser directement au contremaître de l'entreprise de construction (casque rouge).

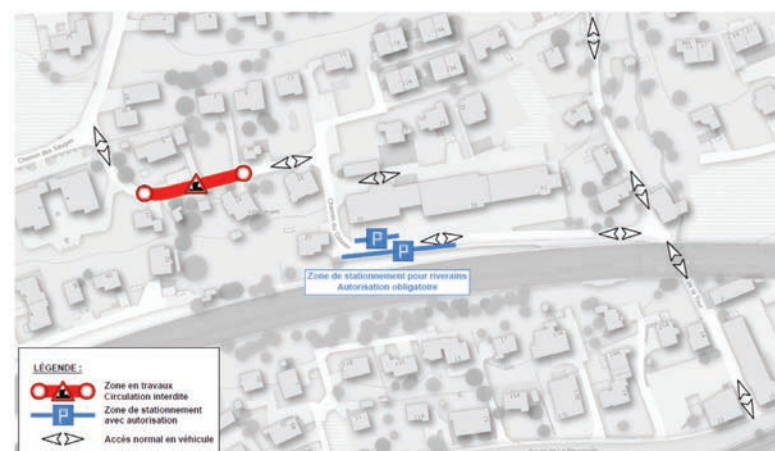
Maître d'ouvrage: Commune du Landeron - Services techniques - 032 886 48 60

Direction des travaux: Mauler SA ingénieurs civils - 032 732 55 55

Entreprise de construction: S. Facchinetti SA - 032 720 12 12

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration et votre compréhension.

Commune du Landeron



### LE LANDERON



#### RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Le home Mon Repos à La Neuveville et la Commune du Landeron ont mis sur pied un service de repas chauds à domicile en faveur de la population landeronnaise.

Les repas, de très bonne qualité, sont livrés chaque jour, y compris les jours fériés, dès 11h00, aux personnes qui en font la demande, mais principalement aux personnes âgées, aux malades et aux personnes à mobilité réduite.

**Pour renforcer notre équipe, nous aurions encore besoin de personnes pour la livraison des dimanches (mois impairs). Les livraisons sont donc à effectuer un mois sur deux.**

**Une indemnité de CHF 2.00 par repas livré est attribuée au bénévole qui met son véhicule et temps à disposition.**

Si vous avez un peu de temps libre à offrir, n'hésitez pas à contacter le home Mon Repos au 032/752 14 14 ou par e-mail: [info@mon-repos.ch](mailto:info@mon-repos.ch).

**Votre engagement compte, grand merci!**

## SAINT-BLAISE

### Raiffeisen Trans

## Elle a bouclé sa 4<sup>e</sup> escale au Pumptrack Bas-Lac



La 4<sup>e</sup> étape de la 33<sup>e</sup> édition de la course populaire de vélo tout terrain (VTT) RaiffeisenTrans, organisée dans le canton de Neuchâtel et ses régions proches, constitue un événement fort pour les vététistes. Cette étape a eu lieu à Saint-Blaise, mercredi soir 24 juin écoulé, dans une atmosphère caniculaire.

La compétition est composée de catégories adultes et jeunesse. Le départ du parcours de la catégorie Adultes, long de 17,4 kilomètres, avec un dénivelé de 445 mm, était donné sur le parc du cimetière des Epinettes non loin du Loclat.

« La beauté du parcours a été unanimement appréciée » affirment les concurrents. Il comprenait la sévère grimpe du chemin des Carrières, l'accès au pied de Chaumont dans le secteur de la Prise Gaudet, le bas de la Grande Côte, la région du Maley, les hauteurs des Roches de Châtoillon, le haut de Saint-Blaise avant de se terminer au port après un passage sur le Pumptrack Bas-Lac.

Le Chaux-de-Fonnier Alexandre Balmer a obtenu la plus haute place du podium, en 36'49'' ; Tess De Almeida, de Boudry, et Elodie Python, de Boveresse, en 46'45'', ont terminé main dans la main. Dans la catégorie Master hommes, Nicolas Lüthi, de Saint-Blaise, affiche un temps de 39' 12'' ».

Plusieurs autres compétiteurs et compétitrices des communes de l'aire de diffusion du BulCom se sont bien classés dans d'autres catégories notamment celles liées à la jeunesse. On a dénombré une douzaine de participants et participantes provenant des communes de l'aire de diffusion du Bulcom.

La 5<sup>ème</sup> et dernière étape de la Raiffeisen Trans a eu lieu mercredi 1<sup>er</sup> juillet passé, aux Ponts-de-Martel avec la collaboration de l'Union sportive du lieu alors qu'à Saint-Blaise les organisateurs de la compétition ont collaboré avec l'Association Pumptrack Bas-Lac qui venait d'inaugurer son installation sportive. CZ



**messeiller**  
Lakeside Printhouse

www.messeiller.ch

**Imprimer**

c'est chez Messeiller!

impression offset et numérique  
rapide • efficace • attrayant



Messeiller SA  
Place de la Fontaine 1  
Case postale 142  
2034 Peseux  
032 756 12 96  
vente@messeiller.ch  
www.messeiller.ch

**TRANSPORT OFFERT**

**STROMER & MORE**

**MYBIKE**  
VÉLOS CENTER

Chemin des Nageux 13 - 2087 Cornaux  
+41 32 757 27 87 - www.mybike-shop.ch

## CRESSIER

# Cressier boucle ses comptes 2025 dans le vert: une respiration bienvenue

**Le conseil général s'est réuni jeudi dernier pour, entre autres, valider les comptes. Cressier peut souffler: alors que le budget prévoyait une année difficile, les comptes 2025 bouclent finalement sur un résultat positif. Une surprise agréable dans un contexte où les collectivités publiques naviguent entre incertitudes économiques, charges croissantes et investissements indispensables.**

**Un résultat meilleur que prévu**

L'exercice 2025 devait initialement se solder par un déficit important. Finalement, la commune termine l'année avec un léger excédent. Ce retournement s'explique par une conjoncture fiscale plus favorable que prévu, mais aussi par une gestion serrée des dépenses. Le Conseil communal souligne, dans son rapport, «[grâce aux] efforts réalisés dans plusieurs domaines: énergie, fonctionnement des services, analyse des devis et priorisation des projets».

**Des finances plus solides, mais une prudence nécessaire**

Les indicateurs financiers poursuivent leur amélioration, confirmant une tendance positive observée depuis trois ans. L'endettement net diminue, la capacité d'autofinancement progresse et la situation générale apparaît plus saine. Pour autant, les autorités veulent rester prudentes. Les charges continuent d'augmenter, parfois indépendamment de la volonté communale, et plusieurs chantiers importants se profilent. Les événements récents – notamment les inondations – rappellent que des dépenses imprévues peuvent surgir à tout moment.

**Des investissements ciblés pour le village**

L'année 2025 a vu l'avancement ou l'achèvement de nombreux projets: aménagements scolaires, infrastructures sportives, travaux sur le réseau d'eau, entretien des routes, protection contre les crues, modernisation administrative. La plupart des crédits ont été utilisés de manière conforme, certains projets bénéficiant même de subventions cantonales ou de prélèvements sur des fonds dédiés.

**Un message clair: continuer à gérer avec mesure**

Le Conseil communal insiste: «si le résultat est réjouissant, il ne doit pas masquer les défis à venir. Une partie des bonnes nouvelles repose sur des recettes exceptionnelles ou conjoncturelles, qui ne peuvent être garanties dans la durée». La ligne directrice reste donc inchangée: dépenser avec prudence, rechercher des économies, investir là où cela sert directement la population.

**Un climat de collaboration salué**

Suivant le préavis de la commission financière, qui a examiné les comptes en détail, le plénum a approuvé ces comptes sans réserve et a relevé la qualité du travail fourni par l'administration et la bonne collaboration entre les services.

**En bref...**

Comme il est de coutume, le bureau du conseil général change de personnel: Gabrielle Pollicino en est la nouvelle présidente. Elle sera secondée par Loïc Veuve, vice-président, Cédric Fuchs, secrétaire, Sylvain Persoz, vice-secrétaire, Adélaïde Pereira da Cunha et Eliane

Béchir, questeuses et Gabrielle Veillard, vice-questeuse.

Des demandes de crédit pour la rénovation de biens communaux passent la rampe:

- 70'000 francs pour la réfection du chemin de Bellevue
- 95'000 francs pour la rénovation du bâtiment des travaux publics
- 76'000 francs pour la réfection du chemin neuf (combattu par certains, le jugeant pas urgent)
- 40'000 francs pour la réfection du chemin d'accès de la Vieille-Thielle.

Au vu des effets du climat, la demande de crédit de 94'000 francs pour le projet de ré-arborescence du village n'a pas fait l'ombre d'un doute. Tout au plus, les élus ont regretté que la cour du collège ne fasse pas partie du projet et ont demandé qu'elle y soit intégrée.

La modification de la convention intercommunale du centre d'animation et de prévention (CAP) et au développement du travail social hors-murs (TSHM), bien que validée à l'unanimité devra attendre l'aval de Cornaux qui en a refusé l'entrée en matière. Les autres communes iront toutefois de l'avant en attendant une décision positive de Cornaux.

Les tarifs du groupe E pour le chauffage à distance semble avoir surpris plus d'un contribuable de Cressier. Le conseil communal a été interpellé dans les divers, pour fournir plus d'explication au plénum et à la population cressiaoise. DJ

## WAVRE

# Une kermesse aux airs de saloon dans le Far West de Wavre



**Ce samedi, la cour d'école de Wavre s'est transformée en véritable petite ville de l'Ouest pour accueillir la traditionnelle fête scolaire, placée sous la bannière du Far West. Sous un soleil de plomb digne des grands déserts, le coup d'envoi des festivités a été repoussé à 16 heures, afin que petits cow-boys, jeunes cow-girls et familles puissent profiter de la fête dans des conditions plus clémentes.**

Pour cette édition, la nouvelle cour d'école a fait office de grand ranch, offrant un décor idéal pour accueillir les nombreuses familles venues prendre part à cette joyeuse chevauchée festive.

Tout au long de l'après-midi et de la soirée, les enfants ont répondu présents avec l'entrain de jeunes aventuriers de la prairie. Les enseignantes avaient préparé une foule d'activités pour faire vibrer le campement: jeux d'eau bienvenus sous la chaleur, grimages de shérifs et d'indiens imaginaires, ainsi que diverses animations qui ont donné le rythme à cette belle journée. Les élèves sont ensuite montés sur scène comme dans un saloon en fête, présentant danses et chants préparés avec soin par le corps enseignant, pour le plus grand bonheur des familles réunies autour de la piste.

Du côté du ravitaillement, les visiteurs ont pu faire halte au comptoir des saveurs et déguster le traditionnel jambon préparé par la Boucherie Léger de Saint-Blaise, accompagné de salades, de frites, de burgers et de hot-dogs. Face aux températures dignes d'un canyon en plein été, de l'eau a été mise gratuitement à disposition des participants tout au long de la manifestation, histoire de remplir les gourdes avant de repartir à l'aventure.

Le discours officiel a été l'occasion d'un passage de témoin important au sein de la Société d'Émulation de Wavre. Après dix années passées à tenir les rênes de la présidence, Sébastien Jacot-Descombes a transmis le flambeau à Raphaël Planas, désormais nouveau shérif de la société. Ce moment a permis de remercier chaleureusement Sébastien pour son engagement fidèle et le travail accompli durant toutes ces années, tout en souhaitant bon vent à Raphaël pour cette nouvelle chevauchée.

Cette belle réussite n'aurait pas vu le jour sans la troupe des bénévoles, véritables pionniers de l'ombre. Un immense merci aux membres de la Société d'Émulation de Wavre, aux enseignants et enseignantes ainsi qu'à toutes les personnes qui ont mis la main à la pâte pour préparer la fête, veiller à son bon déroulement et démonter le campement une fois la fête terminée. Grâce à leur énergie, enfants, familles et habitants ont pu partager un magnifique moment de convivialité, dans une ambiance chaleureuse digne des plus belles veillées de l'Ouest. DJ

## CORNAUX

# La canicule s'invite à la fête scolaire



**Samedi 27 juin, la fête scolaire a rassemblé de nombreuses familles malgré une chaleur écrasante. Jeux, restauration, tombola et bataille d'eau ont animé cette journée marquant la fin de l'année pour les élèves. Un moment festif très attendu, même si le programme a dû être écourté en raison des températures.**

Il faisait chaud, très chaud, samedi, pour la fête scolaire. Les fortes températures ont contraint les organisateurs à raccourcir la manifestation, mais elles n'ont pas empêché les familles de répondre présentes. Beaucoup ont profité des animations dès le matin, tandis que d'autres sont revenus plus tard dans la journée pour assister au moment le plus attendu de la fête, à savoir la grande bataille d'eau.

Durant la matinée, la cour d'école s'est muée en kermesse. Les enseignants, épaulés par leurs élèves, animaient les différents stands selon un système de tournus. Munis d'une carte à faire tamponner au fil des défis, les enfants passaient d'une animation à l'autre: jeu de massacre, course à la paille, lancer de la godasse, Bonbon Pong, «À vos marques, prêts, puzzlez!», maquillage, tatouages ou encore jeux en bois. À quelques pas de là, le château gonflable avec ses jeux d'eau faisait le bonheur des plus jeunes, ravis de trouver un peu de fraîcheur.

Sans surprise, les emplacements les plus recherchés étaient ceux installés à l'ombre, le préau couvert accueillait celles et ceux venus souffler quelques instants à l'abri du soleil. Côté gourmand, le stand pâtisserie tenu par l'école complétait l'offre de restauration proposée par le CESC, avec grillades, frites et boissons. Une tombola bien achalandée permettait également aux plus chanceux de repartir les bras chargés.

Puis est enfin venu le moment tant attendu de la journée: la bataille d'eau devant la grande structure gonflable. Tout a commencé avec des pistolets à eux, avant que les gobelets remplis d'eau ne prennent le relais. Les enfants ont rapidement oublié leur timidité, entraînant bientôt les adultes dans une immense bataille rafraîchissante. Les jets d'eau sont eux aussi venus alimenter cette joyeuse pagaille, transformant le terrain de la cour d'école en véritable terrain de jeux aquatique pour le plus grand bonheur de tous. La fête scolaire s'est ensuite gentiment terminée en fin d'après-midi autour d'un dernier verre, à l'ombre du préau.

IN





## MARIN-EPAGNIER

### Animatène à la croisée des chemins: un patrimoine vivant à réinventer



*Pour que les Marinois continuent de danser...*

**À Marin-Epagnier, la vie culturelle locale repose depuis des décennies sur l'engagement discret mais essentiel de bénévoles. Parmi les acteurs de cette dynamique, Animatène occupe une place particulière. Héritière de l'ADEME, fondée en 1993, l'association est née dans sa forme actuelle après la fusion des communes de Marin-Epagnier et de Thielle-Wavre, au 1<sup>er</sup> janvier 2009. Depuis lors, elle s'est donné pour mission de contribuer au développement culturel et touristique de la commune de La Tène, d'organiser des manifestations et de servir de lien entre les pouvoirs publics, l'économie privée et les forces vives locales.**

Mais aujourd'hui, derrière les souvenirs festifs et les rendez-vous populaires, une question se pose avec insistance: Animatène pourra-t-elle continuer à jouer ce rôle dans les années à venir? La société n'est pas en crise financière. Son budget demeure stable, elle bénéficie d'un soutien communal et ses manifestations contribuent encore à financer ses activités. Le danger est ailleurs, plus silencieux mais tout aussi préoccupant: le renouvellement humain.

Avec environ 35 membres, Animatène reste une structure vivante, mais fragile. Comme beaucoup de sociétés locales, elle fait face au vieillissement de ses forces bénévoles et

à une baisse d'activité héritée notamment de la période Covid, qui a mis l'association en veille. Or, sans nouveaux membres actifs, sans relève dans les comités et sans personnes prêtes à donner du temps pour la logistique, la restauration, les entrées ou l'organisation générale, même les plus belles traditions peuvent s'éteindre rapidement.

La disparition d'Animatène ne signifierait pas seulement la fin d'une association. Elle représenterait une perte concrète pour le village: moins de culture, moins de dynamisme, moins de rencontres. Des événements tels que les Buskers à la Ramée, la Saint-Nicolas, les spectacles à l'espace Perrier ou, comme par le passé, Cinétène et la fête nationale, ont contribué à faire battre le cœur de Marin-Epagnier. Ils ont permis à des habitants de se rencontrer, à des familles de participer à la vie locale et à des spectateurs venus d'ailleurs de découvrir une commune animée.

L'enjeu est d'autant plus important que Marin-Epagnier est la plus grande localité de la nouvelle commune fusionnée. Le risque, formulé sans détour par les responsables de l'association, est de voir le village glisser vers le statut de cité-dortoir, parent pauvre de la culture et du sport dans l'ensemble communal de Laténa. Ce scénario n'est pas inévitable, mais il appelle une réaction. Car une commune ne vit pas seulement par ses infrastructures: elle vit par ses fêtes, ses scènes, ses rencontres, ses bénévoles et ses projets partagés.

Pour autant, l'avenir d'Animatène n'est pas sombre. Il est ouvert. L'association dispose encore d'atouts solides: une histoire reconnue, des manifestations appréciées, une commune généralement à l'écoute, une situation financière permettant d'envisager de nouveaux projets et une identité locale forte. La piste évoquée pour les prochaines années est claire: se recentrer sur Marin et Epagnier, tout en développant des collaborations avec



*... de se rencontrer...*



*... et pour sa jeunesse, il faut qu'Animatène vive!*

d'autres sociétés d'émulation laténiennes pour des projets spécifiques.

Cette relance dépendra toutefois d'une nouvelle équipe dirigeante et de l'arrivée de personnes prêtes à s'investir. L'appel s'adresse, en particulier, aux habitantes et habitants qui souhaitent préserver une vie villageoise active, mais aussi aux plus jeunes générations, dont les attentes, les rythmes de vie et les usages numériques peuvent apporter un souffle nouveau. Animatène n'a pas besoin de nostalgie: elle a besoin d'énergie, d'idées et de bras.

Le message est donc à la fois alarmant et porteur d'espoir. Si personne ne prend le relais, une part de l'animation locale pourrait disparaître. Mais si de nouveaux bénévoles rejoignent l'aventure, Animatène peut redevenir un moteur de la vie communale, adapté au contexte d'une commune fusionnée et aux envies d'aujourd'hui.

L'avenir des sociétés locales appartient à celles et ceux qui choisiront de s'y engager. À Marin-Epagnier, Animatène lance plus qu'une invitation: elle lance un appel. Pour que le village continue à vibrer, il faut que ses habitants prennent part à son animation. Et pour que la culture reste proche, populaire et vivante, il faut que chacun comprenne qu'elle commence souvent là, tout près de chez soi.

Des idées, envie de vous investir pour Marin-Epagnier, une seule adresse: <https://Animatène.ch/>

## PESEUX – UN STAGE ENRICHISSANT À L'IMPRIMERIE MESSEILLER

### Dans les coulisses d'un journal, une immersion grandeur nature



*Noane a mis la main à la pâte et composé le journal que vous tenez entre les mains.*

**Entre les écrans de mise en page, les pages qui prennent forme et les machines qui donnent vie au journal, Noane a vécu une semaine peu ordinaire. Venue de Martigny pour effectuer un stage au Bulcom, l'adolescente de 15 ans a découvert les multiples métiers qui se cachent derrière chaque édition imprimée à l'imprimerie Messeiller à Peseux. Une immersion concrète qui témoigne aussi de l'engagement du Bulcom en faveur de la relève.**

Tout est parti d'une simple discussion. Sandra Rocha, responsable du Bulcom, connaît bien la famille de Noane. Lorsque le sujet des stages est abordé, elle lui propose de venir passer une semaine au Bulcom. Une invitation que la jeune Valaisanne accepte avec enthousiasme.

Pendant plusieurs jours, elle partage le quotidien de l'équipe du Bulcom et de l'imprimerie Messeiller. La théorie laisse rapidement la place à la pratique. Mise en page, préparation des pages, découverte du travail de polygraphe, retouches graphiques, modifications des fonds ou encore adaptation des couleurs des images: chaque tâche lui révèle une facette différente de la fabrication d'un journal. Un processus bien plus complexe qu'il n'y paraît lorsqu'on tient simplement un hebdomadaire entre les mains.

«Je ne pensais pas qu'il y avait autant d'étapes avant qu'un journal arrive dans la boîte aux lettres. J'ai vraiment aimé découvrir tout ce travail de précision et pouvoir participer moi-même à plusieurs réalisations.»

Cette curiosité n'a rien d'un hasard. Noane aime depuis toujours créer avec ses mains. Dessiner occupe une place importante dans son quotidien, tout comme la lecture. Après avoir envisagé un temps le métier d'institutrice, différents stages lui ont permis d'affiner

progressivement son projet professionnel. C'est finalement le dessin en bâtiment qui retient aujourd'hui toute son attention. À la rentrée, après avoir terminé sa 11H, elle intégrera l'École de commerce de Martigny dans le cadre de la mesure SAF (Sport-Art-Formation), un dispositif valaisan qui permet aux jeunes engagés dans une pratique sportive intensive de concilier leur formation et leurs entraînements. Le football rythme en effet son quotidien depuis l'âge de sept ans. Quatre entraînements par semaine, auxquels s'ajoutent les matchs, imposent une organisation rigoureuse. Cette discipline, acquise sur les terrains, se retrouve aussi dans sa manière d'aborder un stage: observer, comprendre, essayer, puis recommencer jusqu'à maîtriser les gestes.

Très vite, Noane ne se contente pas de regarder travailler les professionnels. Elle met la main à la pâte, prête volontiers son aide et profite de chaque occasion pour apprendre. Les exercices préparés pour les stagiaires lui permettent d'explorer les possibilités des logiciels graphiques, tandis que les tâches quotidiennes lui donnent une vision concrète du fonctionnement d'un journal. Son goût pour le dessin technique et son côté manuel trouvent rapidement leur place dans cet environnement où précision et créativité avancent main dans la main. «On aime offrir ce type d'opportunités aux jeunes», souligne Sandra Rocha. «Découvrir un métier sur le terrain permet souvent de faire naître des envies ou, au contraire, de confirmer un choix. Dans tous les cas, c'est une expérience enrichissante.»

Cette volonté de transmettre fait partie intégrante de l'identité du Bulcom. L'entreprise forme régulièrement des apprentis, notamment dans le métier de polygraphe. Une apprentie est actuellement en formation et, lorsqu'elle obtiendra son CFC, sa place sera proposée à une nouvelle recrue. Une manière de faire vivre une profession essentielle, souvent méconnue du grand public, alors qu'elle joue un rôle clé dans toute la chaîne de production d'un journal.

À l'heure où de nombreux adolescents cherchent leur voie, ces stages représentent bien davantage qu'une simple semaine d'observation. Ils permettent de découvrir des métiers parfois insoupçonnés, de confronter leurs idées à la réalité du terrain et de développer une meilleure compréhension du monde professionnel.

Même si Noane se destine aujourd'hui au dessin en bâtiment, cette parenthèse au Bulcom laissera une empreinte durable. Elle rentre à Martigny avec un regard neuf sur les journaux qu'elle lira désormais, consciente du travail minutieux qui se cache derrière chaque édition. Surtout, elle repart avec la satisfaction d'avoir osé pousser une porte inconnue, d'y avoir trouvé une équipe prête à transmettre son savoir-faire et d'avoir vécu une expérience qui restera sans doute longtemps gravée dans sa mémoire.

CS



## LE LANDERON

# Une fête de la jeunesse inédite qui a rencontré un franc succès

**Organisée par le Conseil d'Évènement Scolaire (CESC), cette fête de la jeunesse 2026 promettait nouveautés et traditions, particulièrement un concours inédit de «TalentShow».**

Cette idée avait germé dans le staff du CESC de prévoir une soirée déjà le vendredi.

Un challenge qu'il a fallu organiser avec diverses recherches notamment au niveau de la sono, des tapis de gym (prêtés par l'école), un manitou/grue mis à disposition par l'entreprise Gyger, etc. Un immense merci à tous pour leur engagement.

C'était peut-être fou d'organiser cela, mais les membres ont suivi à fond. Et c'est parti pour le CESC déjà le vendredi matin, sous la chaleur, avec le montage de la scène qui devait recevoir le fameux «TalentShow» en début de soirée. Grâce au renfort d'une équipe des travaux publics communaux et de l'AVVL tout était prêt pour passer une soirée extraordinaire. Merci à eux.

### Soirée TalentShow

Le public installé sur des bancs, le spectacle pouvait commencer en tout début de soirée. Sous l'œil attentif d'un jury les 13 candidats retenus (sur les 26 dossiers examinés) venus de la région (Le Landeron et alentours) et même du Val-de-Ruz pouvaient se produire en toute sécurité.

Quelles émotions incroyables ont jalonné toutes les prestations avec: Wyatt au piano, Julia et Anaïs en danse, La Pizzica en musique et en danse, Les E.C.L.A. en danse, Alexandre au piano et chant, Maxine et sa magie, Sarah en danse, Lhiva en acrobatie aérienne avec foulards, Eulalie et Marine en acrobatie aérienne, M & M Gym, AcroGirls en gym, Dahlia «Kamishibai» de sa propre création, Zeyna en danse.

Tous se retrouvent en finalité sur scène pour applaudir les 3 vainqueurs, soit en troisième place: M & M Gym, en deuxième position, Zeyna Danse et en première position Eulalie & Marine avec en plus un coup de cœur pour Dahlia création.

### Un samedi intense

Dès le milieu de matinée, sous les ombrages des arbres de la Vieille Ville, place aux jeux pour les enfants, activités ludiques animées par les septième et huitième. Un tout beau moment toujours apprécié par parents et enfants.

En tenant compte des conditions estivales, une pause canicule bienvenue était de mise. Juste avant le départ du cortège, une autre nouveauté était proposée de même que durant la soirée, soit une animation «Tour de grimpe infernale». Il suffisait d'entasser le plus possible de caisses les unes sur les

autres, tout en grimpant sur la pile, bien assuré par un harnais. Un défi certain.

Puis place enfin au cortège à 19h, déplacement fait en fonction de la canicule. Quelle bonne idée. Porte-drapeau avec Moussa en tête, la Cécilienne ouvrait le bal, ses musiciens déguisés dans le thème du jour «La Mer», suivi des classes du cycle 1 et 2 dans leurs superbes déguisements. Au rythme d'une musique entraînante, on voyait défiler étoiles de mer, méduses, plongeurs, marins, tortues, hippocampes, surfeurs, coraux, pirates, planches à voiles, crabes ou raies, tout un hommage à la mer.

Après un parcours raccourci, deux tours dans la Vieille Ville, il était temps pour les enfants de se rafraîchir... dans la fontaine. Un bien fou. La soirée s'est poursuivie avec une animation du cirque «Larbi» et son initiation gratuite, avant de danser dans une mini disco pour les petits, suivie d'un disco pour tous jusqu'en fin de soirée.

Un immense merci aux membres du CESC et à tous les bénévoles d'avoir été là afin que cette fête de la jeunesse soit des plus joyeuses.

CP



## SAINT-BLAISE

A Shangai, en Chine

# Un jeune menuisier à la plus grande compétition internationale des métiers



**Magnifique aventure pour Augustin Mettraux, jeune homme de 20 ans, qui représentera La Suisse aux WorldsSkills à Shangai en septembre prochain.**

Ce jeune menuisier neuchâtelois habite Fontainemelon. Toutefois il a plus d'une racine plantée à Saint-Blaise puisque sa maman Marie-Laure y a grandi et que ses grands-parents maternels Antoinette et Thierry Béguin y vivent toujours.

Augustin Mettraux est le seul candidat neuchâtelois à concourir à Shangai où il représentera la Suisse dans sa discipline: la menuiserie. Après l'obtention de son CFC de menuisier-ébéniste il y a juste un an, Augustin a d'abord participé aux championnats cantonaux des métiers, puis aux championnats romands, se qualifiant pour les SwissSkills où il est arrivé 3<sup>e</sup> en ébénisterie et 1<sup>er</sup> en menuiserie.

Qualifié pour la 48<sup>e</sup> édition des WorldsSkills, il s'envolera pour la Chine à mi-septembre. Le concours international, où les meilleurs de chaque pays s'affronteront, aura lieu du 22 au 27 septembre 2026. La concurrence sera rude, on s'en doute. Cela implique un entraî-

nement intensif de six mois avec un coach. Celui d'Augustin Mettraux n'est autre que Loïc Santschi, qui a lui-même participé aux WorldsSkills en 2024, arrivant 5<sup>ème</sup>.

Une telle participation implique des frais qu'Augustin Mettraux a décidé d'assumer, notamment six mois d'interruption de son travail pour se préparer à relever cet extraordinaire défi.

Pour le soutenir, un comité présidé par Damien Cottier, conseiller national neuchâtelois, a été créé par des associations faîtières cantonales et romandes: L'UNAM, l'Union Neuchâteloise des Arts et Métiers, la FRECEM, la Fédération Romande des Entreprises de Charpenterie, Ebénisterie et Menuiserie et l'ANECEM, l'Association Neuchâteloise de Charpente – Ebénisterie – Menuiserie qui l'aident dans ses démarches.

Un appel de fonds est lancé par ces trois associations pour l'aider à atteindre son objectif: [www.augustin-mettraux-aux-worldskills.ch/](http://www.augustin-mettraux-aux-worldskills.ch/)

Merci à tous ceux et à toutes celles qui soutiendront ce jeune menuisier motivé!

Et bon vent à lui pour cette compétition internationale de haut niveau!

CZ



**LES JARDINS**  
*de Benjamin*  
**PAYSAGISTE**

### CRÉATION

Pose de pavés et dalles  
préfabriqués ou naturels  
Terrassements  
Pose de bordures

### ENTRETIEN

Taille d'arbustes, d'arbres  
d'ornement et fruitiers  
Elagage et abattage  
Plantations et gazon  
Entretien de jardin



[lesjardinsdebenjamin.ch](http://lesjardinsdebenjamin.ch)

**Mobile: 079 201 68 85**

**PROTHÈSES DENTAIRES**  
à La Neuveville

Réparation rapide  
Nettoyage · Place de parc

Devis gratuit  
et déplacement à domicile possible

Rue de la Tour 12  
032 751 37 06

## LATÉNA

# Association des Usagers des Ports de Laténa (AUPL)

**L'Association des Usagers des Ports de Laténa (AUPL) a tenu son assemblée générale le 11 juin 2026 à Saint-Blaise.**

Fondée en juillet 2025, l'association a pour vocation de représenter les usagers des ports de la commune de Laténa dans un esprit constructif, neutre et collaboratif. Son objectif est de favoriser le dialogue, de relayer les observations du terrain et de contribuer, à son échelle, à la qualité de la vie portuaire.

En moins d'une année d'existence, l'AUPL a réuni 61 membres issus des différents ports de la commune. Cette progression témoigne de l'intérêt des usagers pour une démarche fondée sur l'écoute, l'échange d'expériences et l'implication citoyenne.

L'assemblée générale a permis de dresser un premier bilan des activités menées depuis la création de l'association et d'identifier plusieurs priorités pour les mois à venir. Les échanges ont été marqués par un état d'esprit constructif et une volonté largement partagée de contribuer positivement à l'avenir des ports de Laténa.

Afin de maintenir le lien avec ses membres et les personnes intéressées par la vie portuaire, l'AUPL dispose d'une page Facebook et prépare actuellement la mise en ligne de son site internet.

L'association poursuit son développement dans un esprit d'ouverture, de dialogue et de coopération, avec la volonté de contribuer positivement à la vie locale et à l'avenir des ports de Laténa.

AUPL – Association des Usagers des Ports de Laténa

## MARIN

# Confinement des habitants d'un quartier en raison d'un incident chimique

## Par mesure de précaution

**La Police neuchâteloise a communiqué qu'un incident chimique survenu dans l'entreprise EM Microelectronique, avait, dimanche passé, au début de l'après-midi, nécessité l'intervention de 12 sapeurs-pompiers professionnels du RDIL, (Défense Incendie du Littoral Neuchâtelois) et de 16 agents de police ainsi que d'un spécialiste du Groupe de soutien et d'analyses (GSTA). L'incident ayant été confiné à l'intérieur du bâtiment, ni la population ni l'environnement n'ont été mis en danger.**

L'incident est dû à un problème technique qui a provoqué une fuite d'acide chlorhydrique. Ce puissant acide est extrêmement corrosif. Ses principaux dangers consistent en de graves brûlures cutanées, des lésions oculaires irréversibles et de sévères irritations respiratoires.

Par mesure de précaution les habitants du quartier de Marin situé à proximité de l'entreprise ont été invités à rester confinés chez eux durant deux heures environ. Ils pouvaient néanmoins quitter leur domicile en direction opposée à l'entreprise. La population a été informée au moyen d'un drone équipé d'un haut-parleur: une première pour la Police neuchâteloise.

Une enquête a été ouverte par la Police neuchâteloise pour établir la cause et les circonstances de cet incident qui a perturbé la production de l'entreprise, filiale du groupe Swatch.

CZ



## ENTRE-DEUX-LACS

# Trouver une solution à la rentrée, pour nos enfants, le midi

### La pause midi, c'est mieux ensemble!

Entre les cours, les devoirs et les activités, la pause de midi est souvent le seul moment de la journée pour souffler un peu. Pourtant, il n'est pas toujours facile de savoir où aller, avec qui manger ou quoi faire pendant ce temps.

C'est pour cela que la **Pause du Mardi Midi** a été créée pour les élèves de **9H à 11H**. Chaque mardi, juste à côté du collège, les jeunes peuvent se retrouver pour partager leur repas, discuter, jouer ou simplement passer un bon moment ensemble dans une ambiance détendue.

Le principe est simple: chacun apporte son pique-nique et rejoint le groupe. Après le repas, place aux jeux (ping-pong ou autre), aux échanges, ou au repos. Que l'on vienne seul ou avec des amis, chacun-e est le bienvenu-e.

La Pause du Mardi Midi, c'est un endroit où l'on peut faire de nouvelles connaissances, retrouver des copains, déconnecter un peu des écrans et profiter d'un moment sympa au milieu de la journée.

Alors, si tu as envie de partager ton repas plutôt que de manger seul, viens nous rejoindre! Tous les mardis de 12h00 à 13h30.

**Et si tu viens de St Blaise**, un transport va être organisé pour les trajets.

**Infos et inscriptions: Ruth Letare 079 872 25 18**

Ruth.letare@eren.ch

**LE CAP**  
SUMMER VIBES 26

LES MERCREDIS 8 -15 -22 JUILLET + MERCREDI 12 AOÛT  
LES VENDREDIS 10 -17 -24 JUILLET + VENDREDI 14 AOÛT

**LE CAP À LA PISCINE DU LANDERON** 14H - 18H  
JEUX - ESPACE CHILL POUR LES JEUNES

LES JEUDIS 9 ET 16 JUILLET + JEUDI 13 AOÛT DÈS 11H  
**LE CAP AU FOURMIPARC DE LIGNIÈRES**  
TOURNOIS DE SPORTS - ESPACE CHILL - GRILL  
AMÈNE TES GRILLADES POUR MIDI

MERCREDI 12 AOÛT OUVERTURE 20H30  
**CINÉMA OPEN AIR AU CAP** FILM À 21H00  
80'S SPECIAL - RETOUR VERS LE FUTUR  
DÈS 12 ANS - FILM ET POPCORN GRATUITS

EN CAS DE PLUIE, LES ACTIVITÉS À LA PISCINE ET À LIGNIÈRES SONT REMPLACÉES PAR UN ACCUEIL ADO AU CAP.  
LE CAP SERA FERMÉ DU 27 JUILLET AU 9 AOÛT

BEL ÉTÉ À TOUS-TES

LECAPJEUNESSE LECAPCH

## CRESSIER

### Le Grand Tour de l'Eau

# Inauguration dimanche 30 août 2026

**A Cressier, l'inondation du 22 juin 2021, au fort impact destructeur, émotionnel et solidaire, a son empreinte symbolique, le Petit Tour de l'Eau, conçu pour la mémoire collective, et ouvert l'an passé. Plus physique, plus sportif, le nouveau parcours, complet et plus long, inclut le PetitT tour dans son sillage.**

A noter que le «Tour de l'Eau» est un itinéraire pérenne de randonnée pédestre sur le thème des inondations de juin 2021. Appelé le Grand Tour, le deuxième itinéraire, créé sur le même principe de balisage que le Petit Tour, sera officiellement ouvert au public lors de la journée d'inauguration festive, culturelle et conviviale à laquelle le public est invité.



### Programme de la journée d'inauguration:

10h00-11h00 - Animation musicale par la fanfare sur la place du village. Discours de bienvenue des autorités et des membres du groupe de travail.

11h00 - Départ des bus «hop on hop off» à arrêts multiples aux emplacements des panneaux. Il sera libre de l'emprunter et d'y descendre aux arrêts souhaités. Liberté est laissée à chacun de parcourir des sections à pied et de prendre le bus à l'arrêt suivant. Les participants recevront un plan de parcours avec arrêt des bus, ceux-ci roulent en boucle au départ de la place du village. La découverte du Grand Tour, jonché de panneaux installés tout au long du trajet, peut se faire à pied, à vélo, à vélo électrique ou en bus.

12h00-15h00 - Sur la place du village, animation musicale avec Pierre Béchir et le Groupe Karis.

15h00 - Clôture de la manifestation. Les restaurants de la place du village seront ouverts ce jour-là.

Les œuvres des artistes ayant participé au concours «Appel à projet» seront présentées au public sur la place du village. Ces mêmes œuvres, diversifiées dans des propositions artistiques, seront visibles durant une semaine à la galerie PoinD'Ex. L'œuvre lauréate, sélectionnée par un jury indépendant, fera partie intégrante du parcours, et suscitera une surprise...

### Le Grand Tour

Plus difficile, avec un dénivelé d'environ 500m, pour 4 à 6 heures de marche, pique-nique compris, le Grand Tour demande de l'endurance. Avec son point de départ/arrivée près de la gare, pareil au Petit Tour, il se différencie par son tracé qui serpente les chemins forestiers, se frotte en montant au Ruhaut, et côtoie de belles grottes naturelles, avant de se diriger vers Enges. A la sortie de la forêt, au-dessus du village rural, la vue permet de découvrir les sources du Mortruz et du Ruhaut. De là, le parcours se dirige vers la métairie du Landeron puis vers le hameau de Lordel où il sera possible de se restaurer dans un petit self-service (avec WC) ou au restaurant s'il est ouvert. De là-haut, le panorama magnifique permet d'admirer le Chasseral, roi du Jura, culminant à 1606m, le plateau suisse et la région des Trois-Lacs avec les Alpes en toile de fond. En descendant de Enges, une belle place de pique-nique se trouve en bord du chemin.

Retenez votre dimanche 30 août et venez célébrer ensemble cette journée exceptionnelle d'inauguration.

## MARIN-EPAGNIER

### Pas l'ombre d'une fausse note



*Un peu de fraîcheur avant le cortège...*

**Alors que la Suisse a fêté un nouveau record de chaleur, les Marinois et les Marinoises, se sont, comme chaque année à la même époque, investis (qui par le bénévolat, qui par la consommation, qui encore par la fréquentation du spectacle) pour fêter, avec les enfants du village, la fin d'une année scolaire et, effet Kiss cool, permettre aux parents d'envoyer leur enfant aux camps de neige et autres activités scolaires extra-muros à des prix raisonnables.**

Dès vendredi, le comité a mis les petits plats dans les grands pour permettre à chacune et chacun de se sustenter, de se désaltérer et d'assister ému à la prestation de son chérubin. Le Drame de Montana-Crans et les directives communales ont demandé au comité d'organisation de la fête scolaire de l'agilité et de la créativité: en effet, pour respecter les dites directives, le public ne pouvait accéder à la salle Perrier que pour la prestation de son enfant. Avec ces températures caniculaires, beaucoup ont apprécié de ne passer que quelques minutes dans la fournaise de l'espace Perrier: c'est fou, non? Autre petit

plus découlant de cette organisation, les queues à la cantine et aux buvettes ont été lissées et l'attente a fondu comme neige au soleil. Le cortège traditionnel du samedi, ouvert par la fanfare L'Helvetia et refermé par la guggenmusik les AJT de Neuchâtel a ému plus d'un parent et grand-parent, admiratifs de leur enfant, défiant les températures toujours dans les sphères des records mondiaux. Heureusement que les douches provisoires installées au long du parcours a permis, pour le plus grand plaisir des élèves et des spectateurs privilégiés, de rafraîchir les participants au cortège. Après une flash mob du plus bel effet, la cantine et le bar ont été pris d'assaut jusqu'au spectacle de l'après-midi et la fête s'est poursuivie, dans la bonne humeur, jusqu'à tard dans la soirée.

Le comité d'organisation est ravi que tout se soit déroulé comme planifié, mais, à l'automne, lors du debriefing de l'édition 26 et le lancement de l'édition 27, certains nuages devront être analysés.

En tout cas, bravo au comité et vivement l'édition 2027.

DJ



*... un arrosage bienvenu pendant*

### Une plume qui ne prend pas une ride



Mercredi, tu soufflais une bougie de plus. Toute l'équipe du Bulcom tenait à marquer le coup et à te souhaiter un très bel anniversaire.

Ainsi, mercredi, tu as ajouté une année à ton histoire... et quelle histoire! Depuis des décennies, ta plume alerte accompagne fidèlement le Bulcom. Tu racontes la vie de nos communes avec la même curiosité et le même plaisir d'écrire édition après édition. Peu de plumes peuvent se targuer d'une telle fidélité.

Merci pour ton engagement, ta disponibilité et toutes ces pages qui ont enrichi le Bulcom au fil du temps. Nous te souhaitons une année remplie de belles découvertes, de petits bonheurs au quotidien, formulons nos meilleurs vœux pour que tu jouisses encore longtemps d'une excellente santé, pour avoir le plaisir de continuer longtemps encore à te lire et te voir partager récits et anecdotes, que ce soit dans ta chronique ou dans tes excellents articles.





## Eglise réformée évangélique

### Le coin des jeunes

**Chaque vendredi:** Le **BUZZ** (groupe de jeunes) part en **camp d'été du 3 au 11 juillet, à Carcans** en France. Prions qu'ils vivent de bons temps de détente, d'amitié, d'approfondissements des liens entre eux et avec Dieu.

### ENTRE-DEUX-LACS

Pour en savoir plus sur les activités de la paroisse [www.entre2lacs.ch](http://www.entre2lacs.ch)  
Flyers papiers disponibles dans les divers lieux de cultes.

### Cultes Entre-deux-Lacs

**Dimanche 5 juillet:** 10h Culte unique au temple du Landeron. Pas de groupe de l'enfance ni de garderie pendant les vacances scolaires. Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet [www.montmirail.ch](http://www.montmirail.ch)

### SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

#### St-Blaise

**Chaque lundi: Ora et Labora**, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

**Mardi Midi: Pas de mardi Midi pendant les vacances scolaires.** Infos pour la rentrée et inscriptions auprès de Ruth Letare (contact ci-après).

### CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

#### Cressier

**Chaque mercredi:** dès 9 h 00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

### LIGNIÈRES-LE LANDERON

#### Lignièrès

**Vendredi 3 juillet:** 19h30-21h **Moment de prière au temple de Lignièrès.** Chaque premier vendredi du mois.

#### Le Landeron

**Mercredi 8 juillet:** 15 h 00 Culte au **home Bellevue.**

Pour un éventuel transport pour les cultes, contactez au préalable Erica Schwab, 032 751 28 30

### L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

**Vous vivez** actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

**Vous désirez** retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

### CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

#### Pasteurs

Ruth Letare, diacre, tél. 079 872 25 18, [ruth.letare@eren.ch](mailto:ruth.letare@eren.ch)

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, [raoul.pagnamenta@eren.ch](mailto:raoul.pagnamenta@eren.ch)

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, [frederic.siegenthaler@eren.ch](mailto:frederic.siegenthaler@eren.ch)

#### Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, [gaetan.broquet@gmail.com](mailto:gaetan.broquet@gmail.com)

#### Location des locaux

Temple de Lignièrès:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, [erica.schwab@bluewin.ch](mailto:erica.schwab@bluewin.ch)

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Danielle Richard, 078 920 31 34, [locationtemplelelanderon@gmail.com](mailto:locationtemplelelanderon@gmail.com)

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: [foyerstblaise@gmail.com](mailto:foyerstblaise@gmail.com)

Agenda et diverses infos: [www.entre2lacs.ch/foyer](http://www.entre2lacs.ch/foyer)

#### Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10

(mercredi – jeudi – vendredi) [entre2lacs@eren.ch](mailto:entre2lacs@eren.ch)

## Eglise catholique romaine, Unité pastorale Neuchâtel Est

### Paroisse de Cressier

#### Lundi 6 juillet

19h30 Répétition de l'Ensemble Vocal GAUDIUM au Chalet St-Martin

#### Mardi 7 juillet

11h00 Messe au Foyer Jeanne-Antide

#### Jeudi 9 juillet

11h00 Messe au Foyer Jeanne-Antide

### Paroisse du Landeron

#### Samedi 4 juillet

18h00 Messe

#### Samedi 11 juillet

18h00 Messe

### Paroisse de Saint-Blaise

#### Vendredi 3 juillet

9h00 Messe avec confessions et Chapelet

#### Samedi 4 juillet

18h00 Pas de Messe

#### Dimanche 5 juillet

10h30 Messe

#### Mercredi 8 juillet

10h30 Home le Castel, Célébration + Visites

#### Vendredi 10 juillet

9h00 Messe avec confessions et Chapelet

#### Samedi 11 juillet

18h00 Pas de Messe

#### Dimanche 12 juillet

10h30 Messe

ATTENTION NOUVEL HORAIRE DES MESSES POUR CRESSIER, LE LANDERON ET SAINT-BLAISE A PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2027  
MESSES TOUS LES SAMEDIS A 18H00 A CRESSIER LES MOIS PAIRS  
ET AU LANDERON LES MOIS IMPAIRS

MESSES TOUS LES DIMANCHES A 10H30 A SAINT-BLAISE

Certaines informations peuvent être modifiées, merci de vous référer également à la feuille dominicale

[www.cath-ne.ch/](http://www.cath-ne.ch/) votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille

Contact: **Abbé Gérard Muanda - 079 367 79 32, Rue du Port 3, 2072 Saint-Blaise**

**Agent Pastoral, Sandro Agustoni - 077 427 84 59, Rue de l'Eglise 1, 2088 Cressier**

**Secrétariat des cures Cressier, Le Landeron et Saint-Blaise,**

**Unité Pastorale Neuchâtel Est**

**Secrétariat - Mobile 077 252 91 08**

**[cure.cressier@cath-ne.ch](mailto:cure.cressier@cath-ne.ch); [cure.st-blaise@cath-ne.ch](mailto:cure.st-blaise@cath-ne.ch)**

**Secrétariat:**

**Mardi 08h30-12h00 Saint-Blaise - Mardi 13h30-17h00 Cressier**

**Jeudi 08h30-12h00 Saint-Blaise - Jeudi 13h30-17h00 Cressier**

## Autres communautés religieuses

### Eglise Evangélique Marin

**Dimanche à 9h30:** culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

**Mercredi à 20h:** réunion de prières

**Jeudi de 12h-13h30:** Club d'enfants «Jeudi-midi» (7-11 ans)

**Vendredi à 20h:** Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: [www.eeme.ch](http://www.eeme.ch)

LA NEUVEVILLE - AU PROGRAMME!



**HISTOIRES PARALLÈLES**

Drame de Asghar Farhadi  
avec Isabelle Huppert, Virginie Efira, Vincent Cassel

En quête d'inspiration pour son nouveau roman, Sylvie espionne ses voisins d'en face. Quand elle engage le jeune Adam pour l'aider dans son quotidien, elle ignore que celui-ci va bouleverser sa vie et son travail, jusqu'à ce que la fiction qu'elle avait imaginée dépasse leur réalité à tous.



VE 3 juillet à 20h30  
14 ans - FR - 2h19 - 2026

**DISCLOSURE DAY**

Sci-Fi de Steven Spielberg  
Avec Emily Blunt, Josh O'Connor, Colin Firth

Si tu découvrais que nous ne sommes pas seuls ? Si on te le montrait, te le prouvait, ça te ferait peur ? Les gens ont droit à la vérité. Elle appartient à sept milliards de personnes. Chaque seconde nous rapproche de l'inévitable... Disclosure Day.



SA 4 juillet à 20h30 en VF  
DI 5 juillet à 20h30 en VOST  
12 (14) ans - US - 2h35 - 2026

**L'OBJET DU DÉLIT**

Comédie de Agnès Jaoui  
Avec Agnès Jaoui, Daniel Auteuil, Eye Haidara

Dans les coulisses d'une ambitieuse production de l'opéra "Les Noces de Figaro", les tensions montent lorsqu'une accusation d'agression sexuelle éclate, mettant en péril la production et forçant chacun à prendre position. Les conflits d'opinion et de génération se font jour, et comme toujours chez Agnès Jaoui, le rire n'est jamais loin du drame.



DI 5 juillet à 17h  
14 ans - FR - 2h14 - 2026



POUR LES HORAIRES DÉFINITIFS OU LES CHANGEMENTS DE DERNIÈRE MINUTE, CONSULTEZ LE PROGRAMME SUR WWW.CINE2520.CH

New Kia EV3  
Plus de 600 km d'autonomie.

**KIA**  
Movement that inspires

En savoir plus. A partir de CHF 36'950.-

**Storrer Automobiles**  
La qualité avant tout !



Grand pont 2 | 2087 Cornaux +41 32 757 15 56 | info@storrerautomobiles.ch

Modèle illustré: EV3 GT-Line 81,4 kWh auto., CHF 50'950.-, peinture métallisée CHF 750.- (TVA incl.), toit vitré coulissant électrique CHF 900.- (TVA incl.), 16,2 kWh/100 km, 18 g CO<sub>2</sub>/km, rendement énergétique B. \*EV3 Air 58,3 kWh auto., CHF 36'950.-, 15,8 kWh/100 km, 17 g CO<sub>2</sub>/km, rendement énergétique B. Moyenne de tous les véhicules neufs vendus en Suisse: 113 g CO<sub>2</sub>/km selon le nouveau cycle d'essai WLTP. Offre valable jusqu'au 28.2.2025 ou jusqu'à épuisement des stocks (chez les partenaires Kia participants).



**PHONAK** Premium Reseller

**AUDITION DU LAC**  
Qui, vous méritez d'entendre la vie!

Rue de l'Hôpital 5  
2000 Neuchâtel  
032 724 55 66

Venez découvrir la première aide auditive alimentée par l'IA pour une meilleure compréhension de la parole dans le bruit

Bilan auditif gratuit  
Essais d'appareils sans engagement

**Economisez sur le prix, pas sur la qualité !**

info@auditiondulac.ch  
www.auditiondulac.ch

Michel Haenger, audioprothésiste indépendant avec brevet fédéral et +30 ans d'expérience



## LE LANDERON

# Les finances se portent bien

**Réuni le 26 juin dernier, le législatif landeronnais a accepté tous les points de l'ordre du jour et s'est réjoui du résultat des comptes 2025 plus que favorables.**

**Près d'un demi-million de bénéfices**

Alors que le budget prévoyait des charges excédentaires de plus d'un demi-million de francs, les comptes bouclent par des recettes supplémentaires avoisinant 400'000 francs apportant de ce fait une amélioration conséquente aux comptes 2025. Cette performance est due aux revenus fiscaux bien meilleurs que prévus, aux charges communales et frais d'écolage plus faibles, et à la baisse des coûts dans divers domaines. A contrario la facture sociale, les charges de transfert, le service des ambulances par habitant, pèsent plus lourdement. Tant la CFG que les élus ont exprimé leur satisfaction tout en souhaitant la prudence au vu du niveau toujours élevé de la dette communale.

**Nominations:** Le bureau du Conseil général a été élu. Nommé à sa tête, Michael Jacot PLR a entamé de suite sa fonction. Neuf membres ont été nommés à la CFG.

**Police du feu:** Vu que légalement la commission de police du feu doit être maintenue mais que son

organisation est adaptable, le CC a proposé de modifier son règlement en matière de prévention incendie, et de créer un poste de 0,4 EPT (PAC-personnel administratif communal). En clair la commission du feu n'effectuera plus de visites sur le terrain, le travail administratif est confié au PAC, chargé du suivi des visites mandatées à un spécialiste/expert. Assurer la sécurité des citoyens de manière centralisée et efficace par des professionnels a été saluée par tous les partis

**Rénovation de la place de jeux:** Usée par plus de 10 ans d'exploitation, malmenée par la tempête de 2025, la place de jeux de la Petite-Thielle ne répond plus entièrement aux normes de sécurité. Le crédit de 268'100 francs accordé permettra de changer certains éléments. Au printemps 2027 la place de jeux plus attractive et modernisée, sera rendue à la jeunesse.

**Carrefour RC5 /Saint-Maurice / Faubourg:** L'analyse de la suppression de la signalisation lumineuse plaide pour son maintien au profit d'un aménagement plus lisible et plus sûr. Il en sera tenu compte dans

les travaux projetés ayant obtenu le feu vert par l'acceptation du crédit de 315'700 francs. Prime avant tout la sécurité globale du carrefour qui oblige diverses mesures: modération de la vitesse, régime de priorité claire et conforme, déplacement des passages piétons, construction de deux trottoirs entre autres. Estimant qu'il y aurait des améliorations et des corrections à apporter au projet, pour sécuriser les enfants en bas âge notamment, « car absence de barrières pour diriger les piétons, panneaux 50 km/h mal placé, etc) », Ophélie Perrot et Christian Muriset (can) annoncent leur intention de refuser d'entrer en matière. En charge du dossier, Nadine Schouller, a reconnu « ces quelques défauts majeurs » et dans son souhait de ne pas renvoyer le dossier aux instances cantonales au risque d'un retour à la case départ, elle a prévenu « nous allons tout faire pour la sécurité ».

**Le CAP se projette sur un travail hors murs:** Financé par les 4 communes, le Centre d'Animation et de Prévention a expérimenté la mise en place d'un dispositif de travail social hors-murs (TSHM) grâce notamment à un financement cantonal extraordinaire et la collaboration du Centre de Loisirs de Neuchâtel actif dans ce domaine. Il est reconnu que cette méthode permet d'atteindre les jeunes là où ils se trouvent, dans les lieux qu'ils fréquentent, et apporte plus de poids au rôle de prévention, d'accompagnement et de médiation. Assumer un tel projet demande davantage de temps, et implique d'augmenter la dotation du personnel, d'où une augmentation des contributions communales. Celle à charge du Landeron oscillera entre 23'000/26'000 francs, (variation due à la date d'entrée en fonction et le nombre d'élèves de la localité inscrits au C2T). Réaliser ce projet implique de modifier la convention du CAP. Plaidant en sa faveur, Jessica Muriset, PVL a précisé que « le travail hors murs ne se traduit pas uniquement en chiffres, mais en parcours de vie, les jeunes retrouvent confiance, se réinsèrent dans le monde du travail, le bénéfice est immense pour la collectivité ». Sans opposition la nouvelle convention du CAP a été acceptée.

Dès le 1<sup>er</sup> juillet, la présidence tournante de l'exécutif est attribuée à Fredy Winz (PS).

GC

## LATÉNA

# Comptes 2025 maîtrisés pour la STEP et la déchetterie de la Châtellenie de Thielle

**Le Syndicat intercommunal de la Châtellenie de Thielle a validé les comptes 2025, globalement sous contrôle pour la station d'épuration des eaux usées et la déchetterie intercommunale.**

**Pour la STEP,** les charges 2025 s'élèvent à 2,56 millions de francs, contre 2,89 millions inscrits au budget. Les revenus atteignent un peu plus de 225'000 francs. Finalement, les charges à répartir entre les communes membres se montent à 2,33 millions de francs. A noter que l'exercice constitue la première année complète après l'arrivée des communes d'Ins et de Müntschemier.

Plusieurs éléments ont marqué l'année:

- Les travaux de la station de pompage SP8, dont le coût final est resté inférieur au crédit voté.
- Le renforcement de la STEP qui est presque achevé, mais sa clôture reste suspendue à des discussions avec des fournisseurs au sujet du revêtement des bassins biologiques.

- Une correction comptable liée à la taxe micropollution 2024 pour Ins et Müntschemier. Celle-ci n'entraîne pas de frais supplémentaires, mais modifie la répartition entre communes.

Du côté de l'exploitation, les coûts de la STEP sont jugés bien maîtrisés. Certains dépassements ponctuels sont toutefois signalés, notamment dans l'entretien de certaines installations, l'énergie ou le traitement des boues. A relever, en particulier, une hausse du volume de boues à traiter, attribuée à des rejets importants de sable provenant d'une entreprise d'une nouvelle commune membre. Des discussions ont été engagées afin de trouver des solutions.

**La déchetterie** affiche pour sa part des charges de 919'152 francs, légèrement inférieures au budget, et des revenus de 108'475 francs, supérieurs aux prévisions. Les charges à répartir entre les communes atteignent 810'677 francs.

L'année 2025 a été marquée par la poursuite

du projet d'agrandissement de la déchetterie. La déchetterie a également connu une importante transition informatique. La refonte complète de l'application de gestion des cartes d'accès, entrée en service au 1<sup>er</sup> janvier 2025, a provoqué de nombreuses difficultés au démarrage. Plus de 12'000 cartes étaient concernées, dans un contexte rendu plus complexe par la fusion Laténa et les changements d'identification administrative. La situation tend à se stabiliser après l'identification et la correction de plusieurs anomalies.

Un grand merci pour l'engagement du personnel de la STEP et de la déchetterie. La qualité du travail accompli, la bonne maîtrise des coûts d'exploitation et la disponibilité des équipes au service des communes membres et des usagers permettent de diminuer la part de chacun.

DJ

## LIGNIÈRES

# Au Conseil général – abondance de communications

**Pas de présentation des comptes 2025 à la séance du législatif de Lignières de jeudi dernier. En cause, un manque de ressources administratives et le besoin de prioriser des dossiers urgents, notamment les travaux du collège de la Gouvernière. Les objets mis à l'ordre du jour ont passé l'étape de validation.**

Les élus ont d'abord renouvelé leur bureau, Sylviane Roth PS en devient la présidente. Son prédécesseur, Michaël Wälchli, est remercié pour ses deux ans successifs à la tête du législatif.

**Le Fourmiparc:** Dédié à pérenniser des infrastructures sportives et de détente, une réserve de 600'000 francs a été constituée, avec l'accord du législatif en septembre dernier. Cette décision faisait suite à l'approbation des comptes de l'exercice 2024, exceptionnellement favorable, notamment en raison de la perception d'un impôt extraordinaire. Il convenait encore de définir les modalités de gestion et d'utilisation du fond par l'adoption d'un règlement. Accepté par les élus, ce cadre réglementaire permettra d'assurer une gestion transparente, rigoureuse et durable des ressources affectées à l'entretien et au renouvellement de ces infrastructures importantes pour la vie communale.

**Le CAP:** la nouvelle convention intercommunale relative au Centre d'Animation et de Prévention, liée au projet de développement du travail social hors-murs (TSHM) a passé la rampe sans encombre.

**Le Conseil communal communique, par** Josianne Chiffelle, présidente > *Le Fourmiparc*, inauguré en avril dernier en présence de la

donatrice enchantée de cette journée, est régulièrement utilisé et sans déprédation pour le moment.

*Le projet de fusion entre les communes de Cornaux, Cressier et Lignières*, a fait l'objet de discussions entre les 3 communes. Sans la participation de la commune du Landeron, non intéressée pour l'instant, l'idée de fusion n'a pas de sens et demeure en suspens. *Ratatouille:*

la convention pour la supervision de la structure d'accueil échoit à fin juillet prochain. Avec l'engagement, dès la rentrée scolaire, de Melissa Parpette, directrice de structure d'accueil de la petite enfance, une solution économique et pérenne a été trouvée. Sa prédécesseuse, M<sup>me</sup> Patricia Boillat Richard est remerciée pour tout le travail accompli. En août prochain Ratatouille verra sa fréquentation à la hausse, entraînant une réévaluation du temps de travail de M<sup>mes</sup> Céline Oppliger et Sophie Boillat. *L'assainissement du collège:* malgré sa complexité et un délai serré, le chantier avance sur tous les fronts. Le branchement de la nouvelle conduite d'eau potable est la cause de la coupure d'eau, du 30 juin, à la rue Fin-de-Forel et au chemin des Condémines. Le branchement définitif au CAD aura lieu le 14 juillet et occasionnera un arrêt d'approvisionnement dans tout le village, sans léser les abonnés.

Ophélie Gauchat > *Guichet social régional (GSR):* entravé par divers obstacles, le GSR a été réorganisé, la transition de 2025 a été particulièrement exigeante, alors même que la situation socio-économique de nombreux ménages neuchâtelois tend à se fragiliser.

L'avenir du GSR peut désormais être envisagé avec davantage de sérénité et partir sur les bases reconstruites l'an passé. La gestion comptable sera assurée par le service des finances de Laténa. Par ailleurs, le règlement de fonctionnement ainsi que la convention du Centre Social Régional révisés clarifieront les rôles et responsabilités de chacun. *Camping Fraso-Ranch:* malgré la séance de conciliation entre les parties la procédure juridique demeure en suspens. A défaut d'éléments toujours en attente, la voie judiciaire suivra son cours. *Réfection du chemin agricole du Rein 2:* les travaux sont terminés bouclant en même temps le crédit destiné à la viabilisation du quartier Sasselet-Est. Son investissement a généré un bénéfice extraordinaire à l'origine de la réduction des 10 points d'impôts accordés par la commune pour un an.

Cristofe Fontes de Oliveira > *chemin piétonnier et zone 30 km/h à la rue du Montlier:* en suspens cause de surcharge de travail. Car Postal: attente de l'offre pour des courses supplémentaires. *Déchetterie de Cornaux:* l'extension pourrait démarrer au mieux en 2028.

Fabrice Bonjour > *Assainissement du CAD:* mises en service, à fin août la nouvelle chaudière, à fin septembre la petite chaudière à bois et à fin octobre la chaudière à gaz. *Compteurs CAD:* tous ont été remplacés. De petites isolations de conduite sont encore à réaliser. Les factures finales non reçues ne devraient pas dépasser les crédits engagés.

GC



Voire appartement protégé avec services optionnels pour plus de sérénité



**Habitat**

## Le Castel

– La vie chez soi, autrement –

Rue de Vigner 19  
2072 Saint-Blaise  
Tél. 032 554 50 00  
info@le-castel.ch



<https://le-castel.ch/habitat>

### À L'AFFICHE

**HISTOIRES PARALLÈLES**  
VE 3 JUILLET À 20H30

**DISCLOSURE DAY**  
SA 4 JUILLET À 20H30 EN VF  
DI 5 JUILLET À 20H30 EN VOST

**L'OBJET DU DÉLIT**  
DI 5 JUILLET À 17H

### PROCHAINEMENT

**OPEN AIR DU 12 AU 15 AOÛT  
SUR LA PLACE DE LA LIBERTÉ**

ME 12.08 : LOL 2.0  
JE 13.08 : LE RÊVE AMÉRICAIN  
VE 14.08 : SUPER MARIO GALAXY  
LE FILM  
SA 15.08 : MARSUPIAMI

[WWW.CINE2520.CH](http://WWW.CINE2520.CH)



**14-16 ans**  
11<sup>e</sup> Harmos et +

**Catéchisme**

**Alpha**

**12 soirées pour en découvrir plus sur toi,  
les autres et Dieu**

**Soirée de lancement**  
**Jeu 10 septembre 2026 • 18h<sup>30</sup> – 20h<sup>40</sup>**  
Au foyer de Saint – Blaise • Grand'Rue 15

Viens à la première soirée pour découvrir Alpha KT  
sans engagement pour la suite.

Un soirée Alpha c'est...

un repas + une vidéo + des partages

**Renseignements**  
Pasteur Frédo • 079 733 74 78 • frederic.siegenthaler@bluewin.ch  
Secrétariat paroissial • ouvert me-je-ve • 032 753 03 10  
Programme • entre2lacs.ch/prochains-événements

**eren**  
ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE  
DU CANTON DE NEUCHÂTEL

**LE CAP**  
**SUMMER VIBES 26**

LES MERCREDIS 8 -15 -22 JUILLET + MERCREDI 12 AOÛT  
LES VENDREDIS 10 -17 -24 JUILLET + VENDREDI 14 AOÛT

**LE CAP À LA PISCINE DU LANDERON**  
JEUX - ESPACE CHILL POUR LES JEUNES

**14H - 18H**

LES JEUDIS 9 ET 16 JUILLET + JEUDI 13 AOÛT

**LE CAP AU FOURMIPARC DE LIGNIÈRES**  
TOURNOIS DE SPORTS - ESPACE CHILL - GRILL  
AMÈNE TES GRILLADES POUR MIDI

**DÈS 11H**

MERCREDI 12 AOÛT

**CINÉMA OPEN AIR AU CAP**  
80'S SPECIAL - RETOUR VERS LE FUTUR  
DÈS 12 ANS - FILM ET POPCORN GRATUITS

**OUVERTURE 20H30**  
**FILM À 21H00**

EN CAS DE PLUIE, LES ACTIVITÉS À LA PISCINE ET À LIGNIÈRES SONT  
REPLACÉES PAR UN ACCUEIL ADO AU CAP.  
LE CAP SERA FERMÉ DU 27 JUILLET AU 9 AOÛT

**BEL ÉTÉ À TOUS-TES**

#LECAPJEUNESSE #LECAPCH

## Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Comptes 2025 de la première année d'existence de Laténa

### L'heureuse surprise

Comme bien relaté dans l'édition de la semaine passée par Daniel Jolidon, dans le compte-rendu de la séance du Conseil général du 18 juin passé, alors que le budget de Laténa laissait prévoir un bénéfice de CHF 49'574 francs, le bouclage des premiers comptes de fonctionnement de la jeune Commune, forte de bientôt 12'000 habitants, a affiché un excédent de recettes de 4'316'671 francs. Ces comptes ont été acceptés à l'unanimité par le Conseil général.

Un tel résultat est si rare qu'il mérite une chronique.

Explications: Elles ont été données aux membres du Conseil général par le Conseil communal, dirigé par le conseiller communal Rocco Mauri, qui sera président de commune du 1<sup>er</sup> juillet 2026 au 30 juin 2027, sur la base des documents établis par le Service financier.

On doit, d'abord rappeler, que les comptes 2025 de Laténa ont été élaborés en se référant entre autres à l'addition des comptes 2024 des quatre anciennes communes d'Hauterive, de Saint-Blaise, d'Enges et de La Tène. Dans un tel cas 1 + 1 + 1 + 1 n'a pas fait 4!

L'amélioration des comptes de fonctionnement 2025 est due aux recettes fiscales franchement supérieures à celles attendues: en hausse globalement de 4,2 millions francs, à savoir 2,9 millions du produit de l'impôt des personnes physiques et de 1,2 million de celui des personnes morales (entreprises). Ce dernier montant comprend toutefois une redistribution d'un peu moins d'un million entre les communes,

redistribution favorable à Laténa. Celle-ci ne sera, toutefois, plus reconduite.

Le bénéfice du bouclage des comptes 2025 de Laténa trouve aussi sa raison d'être dans d'autres causes: le versement extraordinaire du fonds d'aide à la fusion de l'Etat ainsi que des investissements moins importants que prévus. Ils ont permis à la commune d'autofinancer les travaux réalisés sans avoir besoin de recourir à l'emprunt. Relevons aussi la bonne maîtrise financière assurée par l'exécutif.

Le Conseil communal exprime, cependant, une crainte eu égard à l'avenir: la charge de la facture sociale dépasse de plus d'un demi-million le montant estimé au budget: le dépassement étant le fait des subsides accordés pour l'assurance-maladie et pour l'aide sociale. La tempête du 15 juin 2025 a par ailleurs coûté presque 300'000 francs à la commune pour des travaux d'entreprises externes effectués en plus du personnel de la voirie.

Le conseil communal relève que ses services sont engagés à plein régime et que la consolidation financière de la commune est désormais atteinte.

**On veut en être réjoui. Laténa doit toutefois le très bon résultat de ses comptes 2025 à ses très bons contribuables.**

Claude Zweiacker

